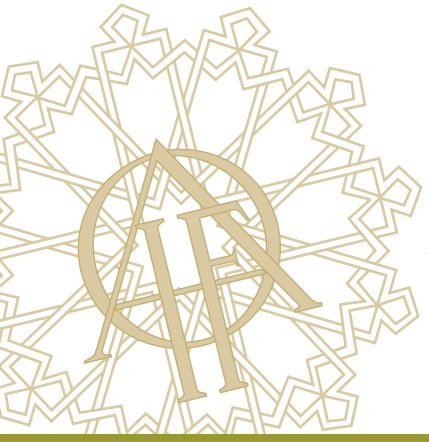
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE



ANNALES ISLAMOLOGIQUES

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

AnIsl 32 (1998), p. 177-217

Marie-Odile Rousset

La mosquée de Raḥba.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711264	*La chapelle d'Osiris Ounnefer Neb-djefaou*	Laurent Coulon
9782724711752	*Guide du Caire Islamique*	Hadrien Collet
9782724711660	*Mélanges de l'Institut dominicain d'études orientales 41*	Adrien Candiard (éd.)
9782724711745	*Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE)*	
9782724711271	*Du côté de chez Zeus*	Emmanuel Botte (éd.), Hélène Cuvigny (éd.), Michel Reddé (éd.)
9782724711677	*La Description de l'Égypte*	Paul-Marie Grinevald
9782724711714	*La pensée et la pratique pharmacologiques d'Avicenne*	Sylvie Ayari
9782724711899	*BCAI 40*	

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

Marie-Odile ROUSSET

La mosquée de Raḥba

LE SITE de Raḥba est implanté sur le territoire de l'actuelle ville de Mayādīn (Syrie), sur la rive droite de l'Euphrate, à 45 km au sud de Dayr al-Ẓūr. Il se compose de deux parties : une première ville qui était entourée d'un rempart et dont les ruines se trouvent sous la ville actuelle [1] et une seconde ville, plus récente, qui s'étale au pied d'une citadelle, quatre kilomètres au sud-ouest de la première, en bordure de la steppe.

REPÈRES HISTORIQUES [2]

Les textes rapportent que la première ville de Raḥba a été fondée sous le califat d'al-Ma'mūn (813-833) et s'appelait Raḥba Mālik b. Ṭawq, du nom de son fondateur [3]. Elle appartenait, à l'époque abbasside, à la circonscription du *Ṭarīq al-Furāt*, créée pour protéger la route que suivaient les califes entre Bagdad et Raqqa [4]. À partir de Raḥba, la route des caravanes venant de Bagdad se scindait en deux branches, l'une se dirigeait vers Alep via Raqqa et l'autre vers Damas via Palmyre et la steppe. Un pont sur l'Euphrate est signalé à

[1] Des fouilles ont été pratiquées sur les deux sites. À Mayādīn, de 1976 à 1980, une mission franco-syrienne dirigée par Qassem Toueir et Thierry Bianquis a mis au jour des vestiges d'un habitat s'étalant de l'époque abbasside à l'époque mamelouke.

[2] Le détail des évènements historiques concernant Raḥba est donné dans E. Honigmann et Th. Bianquis, «al-Raḥba», *EI*² 8, p. 407-410 ; Th. Bianquis, «Raḥba et les tribus arabes avant les croisades», *BEO*, nos 41-42, 1993, p. 23-53 ; M.-O. Rousset, «Histoire de la moyenne vallée de l'Euphrate à l'époque islamique», dans S. Berthier, *Prospection de la moyenne vallée de l'Euphrate*, IFEAD, Damas, à paraître.

[3] Yāqūt al-Rūmi (m. 1224), *Kitāb muʿǧam al-buldān*, éd. F. Wüstenfeld, Leipzig, 1866-1873, 2, p. 764 ; al-Balāḏurī (m. 892), *Kitāb futūḥ al-buldān*, éd. M.J. De Goeje, Leyde, 1866, p. 180 ; Ibn al-Aṯīr (1160-1234), *al-kāmil fī al-tāriḫ*, éd. C.J. Tornberg, Leyde, 1851-1876, 7, p. 188.

[4] M. Canard, «Djazīra», *EI*² 2, p. 536-537 ; Th. Bianquis, 1993, carte 2, p. 45.

Annales islamologiques 32—1998
AnIsl 32 (1998), p. 177-217 Marie-Odile Rousset
La mosquée de Raḥba.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

plusieurs reprises au niveau de Raḥba. Il a été reconstruit, en pierre, à l'époque mamelouke [5]. La ville aurait été détruite lors du tremblement de terre de 1157, puis reconstruite, avec une forteresse, en 1164, à un *farsaḫ* (5 985 m) de son emplacement d'origine, par Šīrkūh, l'oncle de Saladin, qui l'avait reçue de lui en fief [6]. Le petit-fils de Šīrkūh, Šīrkūh II, en a achevé la construction en 1207 et a détruit l'ancienne citadelle, qui devait se trouver au bord de l'Euphrate [7]. L'analyse des travaux archéologiques effectués à Mayādīn a montré que la première ville a continué à vivre au XIII[e] siècle, même après le coup fatal porté par les premières attaques mongoles (dont la prise de Bagdad en 1258) [8]. Un indice sur la date d'abandon de l'ancienne Raḥba nous est fourni par le chroniqueur Abu'l-Fidā', qui, en 1321, signalait des tours qui se dressaient encore parmi les ruines [9].

Le sultan mamelouk Baybars accorda une attention particulière à la ville de Raḥba et renforça la garnison attachée à sa défense en nommant un gouverneur égyptien à Raḥba, en 1264 [10]. La ville devint alors le bastion syrien le plus oriental, face à l'envahisseur mongol et ne fut jamais prise, malgré les nombreuses attaques dont elle fut l'objet [11].

En 1280, le gouverneur de Damas, rappelé à l'ordre par le sultan Qalāwūn, réussit à s'enfuir et vint se réfugier à Raḥba, d'où il demanda la protection d'Abāqā Ilḫān, fils d'Hūlāgū [12]. Cependant, l'année suivante, il se joignit au sultan pour repousser les Mongols des environs de Ḥimṣ. Hūlāgū, qui faisait alors le siège de Raḥba, apprenant que son frère avait été battu, abandonna Raḥba et s'enfuit à Bagdad [13].

Lors de la tentative d'invasion de 1312, Ḫudabandā entreprit un siège de Raḥba qui dura un mois et à la fin duquel les Mongols capitulèrent et abandonnèrent leurs machines de guerre. Celles-ci furent récupérées par les défenseurs de la ville qui les transportèrent dans la citadelle [14].

[5] Il aurait été détruit par une inondation en 1331 : A. Musil, *The Middle Euphrates, A Topographical Itinerary*, Oriental Explorations and Studies, New York, 1927, p. 3 et 234 ; il aurait été construit par Baybars : M. Meinecke, *Die mamlukische Architektur in Ägypten und Syrien (648/1250 bis 923/1517)*, 1992, p. 19, note 37.

[6] Ibn al-Qalānisī (m. 1160), *Ḏayl tā'rīḫ Dimašq*, éd. A.F. Amedroz, Leyde, 1908, p. 344 ; Michel le Syrien (1166-1199), *Chronique*, trad. J.-B. Chabot, Paris, 1905, 3, p. 316 ; Abū'l-Fidā', *Taqwīm al-buldān*, éd. J.T. Reinaud et W. Mac G. De Slane, Paris, 1840, p. 281.

[7] Ibn al-Furāt (1334-1405), *Tārīḫ taṣḥīḥ*, Beyrouth, 1936, 1-5, p. 66.

[8] M.-O. Rousset, *Raḥba-Mayādīn (Syrie, vallée de l'Euphrate)*, en préparation.

[9] Abū'l-Fidā', *Taqwīm*, p. 281.

[10] Ibn al-Aṯīr 11, p. 341 et 12, p. 189 ; Abū'l-Fidā' (1273-1331), *Muḫtaṣar tā'rīḫ al-bašar*, Copenhague, 1789-1794, 4, p. 142 et 5, p. 16 ; al-Maqrīzī (m. 1442), *al-sulūk li-maʿrifat duwal al-mulūk*, Paris, 1837-1845, 1, p. 505.

[11] Damas est avertie du passage des Tatars dans les environs de Raḥba, en 1266 : al-Maqrīzī 1, p. 558 ; Ibn al-Dawādārī (1335), *Kanz al-durar wa ǧāmiʿ al-ġurar*, Fribourg, 1970, 8, p. 169. Des hordes d'envahisseurs sont également signalées en 1291 : al-Maqrīzī 1, p. 777 ; Ibn al-Furāt 8, p. 135. En 1294-1298, on informe Damas qu'une armée de 10000 hommes avec femmes, enfants et biens, est arrivée à Raḥba : Ibn al-Dawādārī 8, p. 361 et 9, p. 8-9 ; Ibn Taġrībirdī (m. 1469), *al-Nuǧūm al-zāhira fī mulūk Miṣr wa al-Qāhira*, Le Caire, 1929, 8, p. 60-65 et p.117, 157 ; Ibn al-Furāt 8, p. 204.

[12] Ibn al-ʿIbrī (1225-1286), *Tārīḫ muḫtaṣar al-duwal*, éd. A. Ṣalḥānū, Beyrouth, Imprimerie catholique, 1890, p. 503 ; Ibn al-Furāt 7, p. 170-172.

[13] Abū'l-Fidā', *Muḫtaṣar*, p. 159 ; al-Maqrīzī 1, p. 691, 698 ; Ibn al-Dawādārī 8, p. 248.

[14] Abū'l-Fidā', *Muḫtaṣar* 4, p. 69-70 et 5, p. 268 et suiv. ; Ibn al-Dawādārī 9, p. 245-246 et p. 251-264.

AnIsl 32 (1998), p. 177-217 Marie-Odile Rousset
La mosquée de Raḥba.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Dans ses premières années, le sultanat des Mamelouks circassiens dut faire face à la dernière invasion ; les armées turco-mongoles de Tīmūr Lang prirent Bagdad en 1392. Durant sa fuite, le gouverneur de Bagdad, Mūǧīṯ al-Dīn, s'installa quelques temps au palais (*ǧawsaq*) de Raḥba avant de rejoindre Alep puis Le Caire. En guise de réponse à un message de Tīmūr apporté à Raḥba, demandant qu'on lui livre le gouverneur, ses quarante envoyés furent exécutés [15]. En 1401, les troupes mameloukes furent forcées d'évacuer la Syrie, occupée et dévastée par Tīmūr. La dernière mention connue de Raḥba dans les sources médiévales date de 1403, c'est-à-dire après la fin des invasions mongoles et le retrait de Tīmūr Lang [16].

On sait qu'au XVI^e^ siècle, la petite bourgade de Raḥba appartenait à la province de Diyarbakir et au département de Dayr [17]. Les citations plus tardives de Raḥba apparaissent dans les récits de voyageurs comme Pietro Della Valle, en 1664, ou Tavernier, en 1676, qui ne mentionnent à Raḥba que quelques vieilles constructions. Ces témoignages tendraient à prouver que la ville de cette époque était pratiquement abandonnée [18].

LE SITE DE RAḤBA

Les ruines de Raḥba, au pied de la citadelle [19] (fig. 1 et 11), reposent sur les colluvions de bas de pente de la falaise et sont légèrement surélevées (entre 191 et 205 m d'altitude) par rapport au niveau de la plaine environnante (entre 189,60 et 190 m). Le site correspond à une zone de petits cratères parsemée de fragments de briques (excavations pratiquées au XIX^e^ siècle pour prélever les briques destinées à la reconstruction de la ville de Mayādīn). Ces vestiges s'étendent en forme de croissant, vers le nord-est, au pied de la butte naturelle en partie retaillée qui supporte la citadelle. La superficie du site peut ainsi être estimée à environ 9 ou 10 hectares. Le bourg semble organisé en deux paliers séparés par la cote 200 : l'un à l'est de la citadelle et le second, plus étendu et en contrebas.

Des structures sont visibles sur le plateau [20]. La plus importante est de forme rectangulaire très allongée, formée de deux longs murs parallèles au rebord du plateau, orientés approximativement nord-ouest – sud-est. Elle s'étend de la limite nord-ouest du site jusqu'à un

[15] Ibn al-Furāt 9, II, p. 344-346. Ibn Qāḍī Šuhba (1377-1448), *Tārīḫ Ibn Qāḍī Šuhba*, éd. A. Darwich, vol. 1, IFEAD, Damas, 1977, 1, p. 473-474 et 479 ; al-Maqrīzī 3, p. 789.

[16] Al-Maqrīzī 3c, p. 1031 et 1118.

[17] W. Hütteroth, « Étude historico-géographique de la Ǧazīre supérieure », *BEO* 41-42, 1993, p. 61.

[18] P. Della Valle, *Viaggi*, Venise, 1664, I, p. 571 ; J.B. Tavernier, *Les six voyages* I, Paris, 1976, p. 285.

[19] L'étude de la citadelle de Raḥba a été réalisée par Jean-Louis Paillet en 1979, 1980 et 1982, dans le cadre de sa thèse de troisième cycle, soutenue en histoire à l'université Lyon 2 en 1983 : *Le château de Rahba, étude d'architecture militaire islamique médiévale*. Une équipe dirigée par As'ad Mahmūd (DGAMS : Direction générale des antiquités et musées de Syrie) et Nikita Elisséeff (université Lyon 2) a entrepris à cette occasion plusieurs sondages (une douzaine) qui ont livré principalement du matériel daté d'après les monnaies de l'époque mamelouke et du début de l'Empire ottoman : N. Elisséeff, J.-L. Paillet, « Deuxième mission au château de Rahba, Rapport Préliminaire 1979 », *Annales archéologiques syriennes*, 1986-1987, n^os^ 36-37, p. 136-143.

[20] Ces éléments ont été observés au cours d'une rapide prospection en 1996.

AnIsl 32 (1998), p. 177-217 Marie-Odile Rousset
La mosquée de Raḥba.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

point faisant face à l'entrée de la citadelle, où elle forme un coude. Le pont-levis permettant l'accès à la forteresse pourrait avoir été situé là. Ce fait est important car il montre que l'accès à la citadelle était tourné vers la steppe. En effet, elle pouvait servir, au printemps, de pâturage pour les chevaux de la garnison, hébergés la nuit à l'intérieur de la citadelle ou dans les constructions citées plus haut. L'acheminement de l'eau se faisait soit par des bêtes de somme, soit par une dérivation du canal d'alimentation de la ville. Dans ce cas, l'eau atteignait le niveau du plateau grâce à des machines élévatoires.

Une activité assez importante, concentrée sur le plateau en arrière de la citadelle, est attestée par la présence de quelques murs épars et d'épandages de tessons. Ces derniers sont datés pour la plupart du XIII^e siècle et localisés de place en place jusqu'à environ 300 m vers l'ouest. Ces restes sont caractéristiques de structures légères, à savoir de tentes. Il pourrait s'agir là des traces d'un habitat semi-nomade associé à la citadelle et au bourg, ce qui tendrait à confirmer la thèse de la « bédouinité » de Raḥba [21]. On sait que la route des caravanes venant de la steppe aboutissait à Raḥba. Le point de déchargement, à la fin de l'époque ayyoubide, pourrait avoir été situé sur le plateau et non plus dans la ville des bords du fleuve, ce qui expliquerait en partie son déclin.

LES FOUILLES

Des fouilles se sont déroulées de 1976 à 1979, dans le bourg en contrebas de la citadelle, sous la direction de Thierry Bianquis, alors directeur de l'Institut français d'études arabes de Damas [22]. Les sondages ont été implantés à proximité des vestiges les mieux conservés. Avant la fouille, la base d'une tour pleine était visible sur environ 2,50 m de hauteur, près de la limite est du village, à mi-chemin environ de ses deux extrémités et en bordure de la zone cultivée. Il semblerait que l'édifice fouillé ne se trouve pas exactement à la périphérie de la ville car un fragment de mur, de 0,35 m de largeur sur 0,60 m de longueur, a été dégagé parallèlement au mur nord. Les premiers carrés de 4 m × 4 m ont été fouillés en 1976, autour de la tour. Il a été décidé ensuite de déterminer le plan du bâtiment en implantant d'autres carrés sur les murs extérieurs. Enfin, des sondages complémentaires ont été pratiqués en 1996 pour déterminer la nature exacte du bâtiment, qui s'est révélé être

[21] Th. Bianquis, 1993.

[22] Je tiens à remercier les différents participants: Sarab Atassi, Thierry Bianquis, Marie-Christine Danchotte, Sylvie Denoix, Blas Gimeno, Chérine Gébara, Ihsan Huneidi, Dorothée Kazimi, As'ad Mahmud, Arlette Nègre, Solange Ory, Jean-Louis Paillet et Muhammad Roumi. Voir les articles de Th. Bianquis: « La mission archéologique franco-syrienne de Raḥba-Mayādīn », *Histoire et Archéologie de l'habitat médiéval*, 1986, p. 137-146; « Quelques problèmes d'hydraulique soulevés lors des fouilles de Raḥba-Mayādīn », *Travaux de la Maison de l'Orient*, n° 11: *L'homme et l'eau en Méditerranée et au Proche-Orient*, 1986, p. 121-128; « La fouille franco-syrienne de Raḥba-Mayādīn », *Dossiers histoire et archéologie*, n° 122, 1987, p. 27-31; « Mission franco-syrienne de Raḥba-Mayādīn, 1976-1981 », *Contribution française à l'archéologie syrienne*, 1989, p. 220-226.

AnIsl 32 (1998), p. 177-217 Marie-Odile Rousset
La mosquée de Raḥba.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

une mosquée [23]. Trois sondages ont été implantés, l'un à l'angle des supposés portiques nord et est (sondage XV, de 3,70 × 2,50 m), le second pour trouver la limite du supposé portique ouest avec la cour (sondage XIVd, de 3,50 × 2,30 m) et le troisième pour dégager le *miḥrāb* (sondage Xc, de 4 × 2 m).

Le plan de l'édifice, reconstitué d'après les informations fournies par les sondages, comprend les divers éléments caractéristiques d'une mosquée. La cour centrale, avec des sols plus ou moins bien construits, est entourée de portiques, munis de sols plus élevés que ceux de la cour. Leur présence est attestée, côté nord, par deux piliers, situés à égale distance du grand mur nord, et par un départ d'arc conservé sur le minaret. À l'ouest et au nord, la liaison entre les sols du portique et ceux de la cour a pu être étudiée. La succession des différents états, dans les secteurs nord, est et ouest, est similaire. Une salle annexe du bâtiment, peut-être un hall d'entrée, existe à l'ouest. On y accède par deux portes dont les seuils ont été plusieurs fois réaménagés. Un autre accès à la mosquée a été dégagé dans le mur est. La salle de prière, au sud, à deux travées transversales, est munie d'un *miḥrāb* et d'un *minbar*. Le minaret est installé sur le mur nord, dans l'axe du *miḥrāb*. À l'ouest du minaret, contre la face interne du mur, s'appuie un escalier en colimaçon, dont sont conservées les trois premières marches ainsi que la porte.

Ce plan de base a évolué au cours des différentes périodes d'utilisation du bâtiment. L'analyse des anciens sondages, confirmée par les travaux de terrain de 1996, a permis de mettre en évidence un niveau qui paraît antérieur à l'édifice, ainsi que cinq grandes phases d'utilisation du bâtiment. Dans la présentation ci-dessous, les carrés ou sondages ont été regroupés en différents secteurs, correspondant chacun à une partie de l'édifice, et à l'intérieur desquels la stratigraphie est la même. Le détail de la succession chronologique des différentes couches par sondage est donné dans les diagrammes.

Niveau antérieur à la mosquée

La structure XIVc '16' est une sorte de canal, d'une quinzaine de centimètres de profondeur (altitude des côtés : 191,28, altitude du fond : 191,13), construit en briques cuites enduites de mortier rose, accusant un pendage de l'ouest vers l'est (fig. 2 et 17). Elle se poursuit vers le nord par un sol de mortier (XIVa '12', altitude 191,33), de 6 cm d'épaisseur. À l'intérieur de la structure '16', la terre était rubéfiée et cendreuse. Des clous à section carrée ainsi que quelques fragments de pieds de vases en verre et deux monnaies (non datées)

[23] La campagne de fouilles qui s'est déroulée à Raḥba du 25 novembre au 14 décembre 1996 regroupait les membres suivants : Anne Baud (CIHAM : Centre interuniversitaire d'histoire et d'archéologie médiévales), Haytham Hassan (DGAMS), Walid Issa (cuisinier), Marie-Odile Rousset (IFEAD : Institut français d'études arabes de Damas et CIHAM) et une dizaine d'ouvriers. Je tiens à remercier pour leur concours la DGAMS, particulièrement le laboratoire du musée national de Damas pour le nettoyage des monnaies, l'IFEAD, le CIHAM et la Commission des fouilles du ministère des Affaires étrangères.

AnIsl 32 (1998), p. 177-217 Marie-Odile Rousset
La mosquée de Raḥba.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

y ont été retrouvés. Cette structure a été cassée par la tranchée de fondation du mur ouest de la mosquée et dans la partie nord du sondage XIVa. Elle était recouverte par une couche de terre verdâtre.

Une partie du terrain semble avoir été terrassée avant la construction de la mosquée, au moins sur la surface de la salle de prière, car les couches correspondant à ce premier niveau n'ont pas été retrouvées dans la partie sud du sondage XIVd. En revanche, dans le portique ouest, les murs ont été installés sur la structure plus ancienne (mur au *miḥrāb*) ou en la recoupant (mur ouest).

Construction et première utilisation, phase Iab (fig. 6)

Les structures du bâtiment emploient un matériau relativement hétérogène. Les murs extérieurs du bâtiment sont construits avec des moellons de pierre grossièrement calibrés, noyés dans un mortier sableux contenant des graviers, et disposés en assises régulières. Les blocs utilisés dans les fondations sont de taille plus importante. L'emploi de ce matériau explique l'état de relativement bonne conservation de l'édifice, qui a ainsi été épargné par les pilleurs de briques au XIX^{e} siècle. Dans les parties hautes, la brique est utilisée en assises de réglage ou associée à la pierre. La partie supérieure de certains murs (tardifs) et des piliers est édifiée uniquement en briques, ainsi que les arcs. Les éléments de construction plus soignée comme les seuils, les emmarchements et le *miḥrāb* principal sont en briques.

Extérieur nord (IIIab, Iabcd [24]*)*

Au-dessus de plusieurs couches marneuses, rouges et vertes, un sol (altitude environ 189,40) est formé de fragments de briques et pierres et de traces de mortier similaire à celui utilisé pour la construction du mur. Il se situe au niveau des fondations du mur nord de la mosquée et correspond au sol de construction.

Une canalisation parallèle au mur nord du bâtiment a été construite en briques (de 24 × 24 cm de côté), avec une couverture en encorbellement surmontée de briques posées en écailles (altitude supérieure 190,46 ; fig. 4). Un sol sur un remblai intermédiaire, posé lors de la construction de la canalisation, a été identifié au sud de celle-ci (altitude 189,92). La suite de cette canalisation a été trouvée à l'est du bâtiment. Elle se situe au même niveau et est également construite de briques posées en encorbellement pour la partie supérieure.

Le premier sol construit rencontré à l'extérieur du bâtiment se situe au-dessus du remblai qui recouvre cette installation (IIIb 's.6' altitude 191,07 = R76 ID '10' altitude 190,91). Il est fait de gypse et mortier blanc.

[24] Le côté nord du carré I a été fouillé en 1976 sous l'appellation IA, IB, IC et ID.

AnIsl 32 (1998), p. 177-217 Marie-Odile Rousset
La mosquée de Raḥba.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Portique est (XIIIa)

Un sol grossier, composé de fragments de briques et de mortier, s'est formé naturellement lors de la construction du mur est avec sa porte de 2 m de large. Après installation d'un premier remblai, une canalisation a été construite : deux murets de pierre, parallèles, sont recouverts de dalles scellées par du mortier blanc. Elle est orientée nord-ouest – sud-est et devait passer sous la porte. Le sens de l'écoulement va de l'ouest vers l'est, donc vers l'extérieur du bâtiment.

Un deuxième remblai a ensuite été posé, au sommet duquel une seconde canalisation a été construite, en tuyaux de céramique emboîtés les uns dans les autres et enrobés d'un mortier blanc. Elle est orientée sud-ouest – nord-est, en pente vers l'extérieur, et passe, elle aussi, sous la porte.

Un sol de mortier (XIIIa [14], altitude 190,74 – 190,80) recouvre cette canalisation. Il remontait au nord contre un emmarchement (altitude supérieure 191,02), perpendiculaire au mur est et similaire à celui du carré Id (voir ci-dessous). Il est lié, à l'est, à l'escalier, composé de six marches d'environ 0,25 m de hauteur chacune (jusqu'à l'altitude 192,07).

Portique nord (VIb, IIIacd, Id et XV)

Le mur nord de la mosquée a été construit sur le terrain naturel, qui présente dans cette partie une pente sud-ouest – nord-est. Une tranchée a été creusée dans ce terrain pour la construction des fondations, qui débordent de 0,30 m par rapport à l'aplomb du mur, à l'intérieur (fig. 4). Une couche hétérogène contenant des débris de briques et de mortier, aire de construction du mur, recouvre les marnes naturelles. Ce niveau a ensuite été remblayé sur plus de 1,50 m de hauteur pour les parties les plus profondes, pour pouvoir installer le sol horizontal correspondant à la première utilisation du bâtiment (R77 Id 's.6' = R78 Id 's.11' altitude 190,90). Des fragments de décor en stuc peint en noir et rouge sur fond blanc ont été retrouvés sur ce sol (fig. 13).

Le premier sol a été refait dans le carré Id ('s.10' altitude 191,03). Il est lié à un emmarchement perpendiculaire au mur (altitude supérieure 191,18 ; fig. 20) et a été retrouvé dans les sondages voisins (IIIc '9' altitude 191,05 et IIId '12' altitude 191,08). Il s'agit d'un sol de mortier blanc, parfois construit sur un substrat de gravillons et qui est lié à l'enduit du mur. En IIIa, le sol est également lié aux parties basses du minaret et de l'escalier.

Le minaret, conservé sur une hauteur totale de 5,75 m, est installé à califourchon sur le mur nord de la mosquée. La trace de l'arrachement des murs est visible sur les côtés du massif de maçonnerie. Il comporte, à l'intérieur du portique nord, un soubassement en saillie de 0,50 m par rapport au fût, qui s'inscrit lui-même dans un carré de 2,90 m de côté. Il est de plan arrondi, à l'intérieur, au-dessus de l'altitude 191,18, et rectangulaire à l'extérieur de la mosquée. Le plan n'était probablement pas le même dans la partie supérieure.

L'escalier d'accès au minaret est plaqué dans l'angle formé par le parement sud du mur nord et la base du minaret. Il est de plan rectangulaire, de 2,90 × 2 m, dans sa partie basse, puis à cinq côtés, au-dessus de l'altitude 191,74, ce qui permet de reconstituer un octogone d'environ 1,20 m de côté. Ces proportions sont similaires à celles de l'élévation du minaret.

AnIsl 32 (1998), p. 177-217 Marie-Odile Rousset
La mosquée de Raḥba.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

La première marche, de 0,28 m de hauteur, est extérieure (fig. 15). Les marches conservées à l'intérieur du massif sont de hauteurs irrégulières et suivent le plan pentagonal. Elles devaient, à l'origine, avoir une hauteur d'environ 0,25 m chacune. Une révolution du colimaçon devait passer sur le mur nord de la mosquée, puis l'escalier devait se poursuivre ensuite à l'intérieur du fût du minaret, assez large pour cela. En effet, d'après les niveaux conservés, l'escalier s'élevait approximativement de 1 m tous les quarts de tour. Cela est en accord avec les hauteurs préservées du mur nord (193,57) et au sommet du minaret (altitude 196,35) ; les parties supérieures, plus faibles parce que creuses, ont disparu plus facilement.

Le pilier du sondage XV, de plan irrégulier pour son état final, est construit en briques et pierres. L'intérieur, en pierres et mortier gris, correspond au pilier originel. Contre le noyau central, à l'est, une trace horizontale est conservée dans l'enduit gris recouvert d'une fine pellicule d'enduit blanc, à l'altitude 193,07 ; il pourrait s'agir du départ d'un arc ou d'une moulure contemporaine des sols plus anciens (à 2 m au-dessus du sol).

Portique ouest (XIVa et XIVc)

Le sol (XIVc '15' = XIVa '11', altitude 191,55), en mortier épais d'environ 4 cm, repose, au nord, sur une couche de gravillons. Il porte les traces d'un foyer à sa surface. Il n'est conservé qu'à l'ouest du sondage XIVc. Il passe sous le mur du *miḥrāb* mais a été cassé vers la base du pilier et par la tranchée de fondation du mur occidental. Il accuse un pendage de l'ouest vers l'est (altitude 191,48).

La cour (carré XIIa)

Dans le carré XIIa, le premier sol n'a pas été identifié pendant la fouille mais est clairement visible sur le dessin de la coupe stratigraphique et sur les photographies. En pente du sud vers le nord, il repose sur une couche hétérogène mais compacte (altitude entre 190,45 et 190,55).

La salle de prière (Xc)

Le sol '16' (altitude 190,64) était recouvert, dans le *miḥrāb,* de dalles de marbre, comme l'attestent certains fragments encore conservés, ou les empreintes dans le mortier de scellement, de couleur grise (fig. 5, 22 et 23). La limite du pavage de marbre est indiquée par un bourrelet de mortier à la jonction du *miḥrāb* et de la salle. Le sol est légèrement plus élevé dans l'axe du *miḥrāb*.

Il est lié à une structure, construite en briques et mortier, à l'ouest du *miḥrāb*. Elle mesure 3 m de longueur pour 0,90 m de largeur, avec une marche, au nord, de 0,20 m. Il s'agit d'une chaire pour le prêche ou *minbar* (fig. 21).

Le mur à l'intérieur du *miḥrāb* était revêtu d'un enduit blanc et fin, bien lissé. La niche atteint 3,03 m de hauteur au-dessus du sol. Elle est construite en briques de tailles et de couleurs variées. Elle mesure 1,50 m de large et ses angles offrent des redans dont la partie supérieure semble se terminer en pointe (fig. 5 et 25). Elle devait être ornée de part et d'autre de colonnettes, disposées dans des redans et supportées par des piédestaux de 0,45 m de

AnIsl 32 (1998), p. 177-217 Marie-Odile Rousset
La mosquée de Raḥba.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

hauteur. La hauteur des colonnettes ne devait pas dépasser le niveau des dalles de marbre (cassées), prises dans les briques et fermant les redans vers le haut, c'est-à-dire environ 1,25 m.

Discussion

Le plan primitif de la mosquée est de taille plus réduite que dans ses développements postérieurs, soit environ 29 × 31 m. L'édifice comporte déjà ses trois portiques autour de la cour centrale ; les premiers sols des portiques nord et est (environ 191,05 d'altitude moyenne) sont plus élevés que le premier sol identifié dans la cour (environ 190,50). Les entrées latérales se situent à la jonction des portiques et de la salle de prière. Le sol de l'entrée est légèrement plus bas que celui du portique (à l'est). Le seuil de la porte permettant l'accès à la salle de prière (carré XIIIa), est lié à l'escalier ; il existait donc dès le premier état ; le sol de la salle de prière était lui aussi plus élevé que celui de la cour.

L'erreur d'orientation du mur de *qibla*, (105 degrés au lieu de 100) est un fait relativement fréquent aux débuts de l'Islam, comme à Wāṣit [25], mais aussi plus tard, par exemple à ʿĀna [26].

Le décor était composé de stucs, peints en noir et rouge.

Les canalisations intérieures et extérieures ont été construites après la pose de remblais intermédiaires sur lesquels subsistent des traces de mortier. Les canalisations retrouvées sous le sol du portique est et qui passent sous l'escalier, proviennent de deux directions différentes. L'une pourrait provenir environ du centre de la cour et l'autre de la salle de prière. Elles se jetaient probablement dans le canal extérieur, fouillé en ID et en Iab. Ces installations semblent toutes destinées à l'évacuation des eaux usées au-delà du bâtiment, vers le nord.

Un bassin devait se trouver dans l'axe du *miḥrāb*, à l'intersection de la canalisation nord du carré XIIIa et de la conduite de la phase IV (fig. 9), venant du nord.

Les piliers ont rapidement révélé leur faiblesse puisque des contreforts ont été ajoutés peu de temps après la construction. Le mode de couverture utilisait des arcs en maçonnerie : un départ d'arc est conservé, sur le minaret, en face du pilier à niche. À priori, les blocs d'effondrement découverts ne sont pas assez nombreux pour permettre de reconstituer des voûtes d'arêtes. Les arcs étaient probablement destinés, pour la salle et les portiques, à soutenir un plafond de bois. Les arcatures de la salle de prière étaient parallèles au mur de *qibla* car les piliers des deux travées ne sont pas alignés.

[25] F. Safar, *Wāsit*, Le Caire, IFAO, 1945, p. 12, fig. 15.

[26] A. Northedge, A. Bamber et M. Roaf, *Excavations at ʿĀna*, Warminster, 1988, p. 17 : mosquée de la période 2 datée du IXe siècle.

AnIsl 32 (1998), p. 177-217 Marie-Odile Rousset
La mosquée de Raḥba.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Remaniement, phase IIab (fig. 7)

Extérieur nord (IIIab, Iabcd)

Un sol, décrit comme « blanchâtre », est signalé vers 191,20 m d'altitude (IIIb 's.5', qui porte un foyer, IA '2' et ID '8').

Portique est (XIIIa)

Un sol de mortier partiellement dallé (XIIIa [13], altitude 190,95) a été construit au-dessus du premier. À ce stade, l'emmarchement est toujours visible. Ce sol est lié à l'enduit qui recouvre les marches de l'escalier. Perpendiculairement, un seuil, au même niveau que le sol, permet l'accès vers le sud. Les côtés de ce seuil, de 1,05 m de large, sont surélevés de 0,28 m. Le piédroit ouest de cette porte se distingue du reste (le bouchage tardif de la phase III) par une différence d'enduit.

Portique nord (VIb, IIIacd, Id, XV)

Le sol est en mortier gris, épais de 5 cm, assez fin. Il est horizontal (sol '17' altitude 191,13). Il a été fouillé en 1977 (Id 's.4') et 1978 (Id 's.9'). Il correspond à un état antérieur du contrefort est du pilier du sondage XV, d'orientation légèrement différente, portant un enduit gris. Il bute contre un emmarchement perpendiculaire au mur nord (altitude supérieure 191,45), construit en briques cuites, qui repose sur l'emmarchement de la phase Iab, recouvert par le sol. La marche est enduite à cet endroit de mortier gris comme celui du sol, qui se poursuit à l'ouest (sol XV '14' = R78 Id 's.8' = R77 Id 's.3' altitude 191,45). Ce dernier est en mortier dont la surface est orange et repose sur un radier de galets. Comme les autres sols, il accuse une pente légère du nord au sud.

Un muret, à l'ouest du pilier, marque la limite entre le portique et la cour. Il est construit en briques cuites et mortier. Il mesure au moins 0,60 m de hauteur (altitude supérieure 191,54). À l'altitude 190,88, sa base n'avait pas été atteinte.

Dans un second temps, un sol de terre battue s'est formé, à l'est, pour atteindre le même niveau que la partie ouest. Deux foyers sont conservés de part et d'autre de la limite entre les deux parties. Le sol a été percé par l'installation d'une structure en brique, dans l'angle sud-est du sondage XV (altitude supérieure 191,49). Il est lié à un enduit rose qui recouvre un état plus ancien du contrefort est du pilier, sur sa face sud (enduit épais de 4 cm). En IIIa, les couches '10' et '11' sont séparées par des traces de mortier altitude 191,49 qui pourraient correspondre à la suite de ce sol.

Dans la cour, le sol '15' (191,39 au nord et 191,31 au sud), en mortier blanc, remonte contre le muret [13]. Il est troué par endroits car il repose sur une épaisse couche de destruction, '16', relativement meuble, de plus de 0,50 m d'épaisseur. Il est percé par une fosse à proximité du contrefort sud du pilier, qui correspond à la tranchée de fondation de ce contrefort de la phase IIIa.

AnIsl 32 (1998), p. 177-217 Marie-Odile Rousset
La mosquée de Raḥba.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Portique ouest (XIVa LA, XIVc)

Lors de cette phase, le mur ouest du portique est repoussé vers l'ouest et sa tranchée de fondation a percé les niveaux précédents (phase antérieure à la mosquée ; fig. 17).

Un pilier est construit à l'est, fondé sur l'ancien mur extérieur ouest, pour soutenir une arcature du portique. Ensuite, une cloison est édifiée entre le mur ouest et le pilier, en pierres liées par du mortier rosé, pour séparer le portique de la salle de prière. Ce mur comporte un *miḥrāb* sur sa face nord. Cette niche, de 0,90 m de largeur, est affublée de redans à partir de l'altitude 192,02. Tout comme le *miḥrāb* principal de la mosquée, il était lui aussi probablement orné de colonnettes supportées par des piédestaux.

Le sol, en mortier gris-beige, est présent uniquement sous le portique (sol R96 XIVc '14' = R79 XIVa '9', altitude 191,75). Il a été installé au niveau du sommet du ressaut de fondation du mur ouest. Au niveau du *miḥrāb*, le sol est très fragmentaire. Le mortier repose sur un lit de sable orange qui recouvre aussi le fond du *miḥrāb*. En dessous, le mur devient rectiligne. Ce sol correspond à la base du premier enduit (gris clair) sur les murs, le *miḥrāb* et l'intérieur des piédroits de la porte sud.

La transition entre le sol du portique et celui de la cour est probablement marquée par une marche. Celle-ci correspondrait à la marche inférieure du sol '12', plus haute que la marche supérieure, et sur laquelle repose le contrefort nord du pilier (fig. 18).

Dans la couche qui recouvre le sol, ont été retrouvés des fragments de stucs sur mortier rose dont plusieurs offrent des traces de peinture bleue et rouge.

Dans la couche de destruction supérieure, un gros bloc de maçonnerie de pierre, enduite de mortier blanc, portant plusieurs moulures, provient peut-être d'une corniche ou d'un chapiteau (fig. 18) de cette phase.

Le sol XIVc '13' est en mortier mal conservé, uniquement sous le portique (altitude 191,73). Il s'agit probablement d'une recharge du sol XIVc '14' qui fonctionne aussi avec l'escalier.

Le sol XIVc '8', en mortier blanc, succède au sol XIVc '13' et correspond à un plan du *miḥrāb*, sans redans dans les angles (fig. 19). Il repose sur un radier de cailloutis et pierres. Il correspond à un nouvel enduit des murs.

Des contreforts ont été ajoutés au pilier primitif, à l'est et au nord.

À l'est, l'escalier, composé de deux marches (de 0,15 et 0,34 m de hauteur), permettait de descendre du portique vers la cour. Le mortier du sol XIVc '12', gris sombre, présent dans la partie basse (altitude 191,24), recouvre également les marches (altitude 191,58 et 191,72) ainsi que la base du pilier et le mur sur le côté de l'escalier. Il se poursuit, à l'est du sondage, par le sol '17', dallé de briques cuites (altitude 191,27). Cet escalier semble avoir fonctionné avec les trois sols successifs, à l'ouest ('14', '13' et '8'). Un fragment d'enduit, peint en rouge, provient du remblais posé sur l'escalier pour édifier le sol XIVc '7'.

À l'ouest du mur ouest, une pellicule très fine de mortier, XIVa LB '9' (altitude 191,80) recouvre une couche de déblais.

La cour (XIIa)

Dans l'angle sud-est du carré est conservé un sol de mortier (XIIa '13' altitude 190,84), entre deux couches de déblais de destruction.

AnIsl 32 (1998), p. 177-217 Marie-Odile Rousset
La mosquée de Raḥba.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

La salle de prière (Xacd, XIVd)

Le sol (Xd [9] altitude 190,80 = Xc '15' altitude 190,74) a été construit en mortier gris-blanc sale ; il contient beaucoup de graviers dans sa structure, ce qui lui confère un aspect grossier. Dans le *miḥrāb,* une couche plus fine le recouvre. Il repose, à l'ouest du *minbar*, sur un lit de sable rouge et remonte, au sud, contre un parement de dalles de marbre dont certaines mesuraient 0,80 m de longueur par 0,40 m de hauteur. Elles ont été arrachées à partir du sol '11' (phase III) mais leur empreinte est toujours visible dans le mortier de scellement, contre le mur de *qibla* (fig. 5 et 22). Deux d'entre elles sont encore en place entre le mur et la structure [13] (phase III). La base du *miḥrāb*, à l'intérieur, est recouverte de dalles de taille plus réduite, pour pouvoir suivre l'arrondi de la niche. Le mortier qui scellait les dalles descend jusque sur le sol de la phase I. Le sol '15' a été fait après la pose du plaquage. Le mur de *qibla* est alors épaissi à sa base de 0,15 m, sur environ 0,65 m de hauteur.

Dans l'angle nord-ouest de la salle de prière, le sol XIVd '13a' (altitude 190,98), est décrit comme étant constitué de mortier rouge orangé, recouvert d'une mince pellicule de mortier blanc.

Le sol précédent a été refait plusieurs fois, toujours en liaison avec le parement de dalles de marbre (Xc '14' altitude 190,85). Ce sol, en mortier rose, n'est pas conservé sur toute la surface du sondage. Il a été percé par la tranchée de prélèvement des dalles du plaquage du *miḥrāb*. Il passe sous la structure [13] mais est lié au *minbar*.

Dans l'angle nord-ouest de la salle, la première réfection est marquée par le sol XIVd '12a' (altitude environ 191,10).

Discussion

Le bâtiment a été agrandi vers l'ouest, environ de la largeur d'un portique. Il mesure alors 33 × 31 m. L'installation des nouvelles structures a perturbé les niveaux antérieurs. Le terrassement effectué pour aménager la salle de prière a fait disparaître les sols du niveau antérieur à la mosquée et ceux de la phase I. Le *minbar* a été conservé sans changement.

Le sol a été refait plusieurs fois, soit directement au-dessus du premier, soit après la pose d'un radier de gravillons. Les emmarchements des sols ont été conservés mais surélevés.

Un soin particulier est apporté à la décoration. Le *miḥrāb*, revêtu d'un simple enduit à la phase I est maintenant recouvert, dans sa partie basse, d'un plaquage de marbre qui se poursuit tout le long du mur de *qibla*. Ce type de décoration est connu, en Syrie, à Tripoli et à Ḥamā où il aurait été effectué par l'atelier d'Alep en 1325 et 1326 [27]. Il existe également un décor peint.

Le *miḥrāb* secondaire, sous le portique, existe aussi à la grande mosquée d'Alep, reconstruite en 1285 sous al-Manṣūr Qalā'ūn [28].

[27] M. Meinecke, tome I, p. 95-96 et pl. 67a et 57a.

[28] M. Meinecke, tome I, fig. 18.

AnIsl 32 (1998), p. 177-217 Marie-Odile Rousset
La mosquée de Raḥba.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Deuxième remaniement, phase IIIab (fig. 8)

Extérieur nord (IIIab, Iabcd)

Les traces de deux foyers ont été repérées, à la surface d'un sol blanchâtre, dans la partie est du sondage IIIb (IIIb 's.4' à 191,37-191,30 m d'altitude).

Portique est (XIIIa)

La porte qui permettait l'accès à la salle de prière, au sud, a été bouchée par un mur dont l'enduit s'arrête au niveau d'un sol de mortier très dur (XIIIa [11] altitude 191,22), qui a été installé au même niveau sur toute la surface du carré (fig. 12). La deuxième marche de l'escalier a été agrandie.

Le sol [9] est irrégulier et en terre battue, sauf dans les angles nord-est et sud-ouest où se trouvaient deux plaques de mortier (altitude 191,79).

Portique nord (VIb, IIIacd, Id, XV)

Le sol XV '10' est partiellement conservé à l'est et au nord du pilier. Il est percé par la tranchée de fondation du contrefort est et par la fosse sud. Dans la partie est du sondage, il présente un fort pendage du nord (altitude 191,92) au sud (altitude 191,68). Une partie seulement du mortier blanc est conservée ; le reste est en terre battue avec des nodules de chaux, ou repéré par la différence entre les remblais. Ce sol est apparu également au nord du muret (à l'altitude 191,76).

Le sol suivant est mieux conservé et s'étend sur l'ensemble de ce secteur (IIIc '6' altitude 192,05 ; IIId '8'-'9' altitude 192,09 ; VIb 's.5' altitude 191,98 ; XV '8', plus élevé au nord et à l'est : altitude 192,05). Il est en mortier clair, peu épais, et a été installé sur un remblais plutôt sableux contenant des fragments de destruction. Il est au même niveau que le seuil de la porte de l'escalier du minaret, qui a par conséquent été rehaussé depuis sa première utilisation. Il est lié avec l'enduit qui remonte sur les faces extérieures de l'escalier. En VIb, un fragment de stuc a été trouvé dans le remblais sur le sol (fig. 16) ; il pourrait provenir des phases II ou III. En IIIc deux structures rondes, de 0,40 m de diamètre et 0,10 m de profondeur, sont enduites de mortier. Le sol rejoint celui de la cour (altitude 191,62), au sud, par deux marches. Seule la plus basse est construite : elle est soutenue par un muret, en briques cuites et mortier gris, dont la face sud descend plus bas que le sol, et qui s'appuie sur le muret de la phase II. Le sol de la cour, plus bas, a subi plusieurs recharges en terre battue (avec des nodules de chaux).

Le sol du portique fonctionne avec de nouveaux contreforts, en pierres et mortier, ajoutés contre le parement interne du mur nord du bâtiment (fouillé en 1977 et 1978, altitude supérieure actuelle : 192,10, altitude inférieure 191,45 ; fig. 20 et 24) et contre le pilier XV, au nord (altitude supérieure 192,54, altitude inférieure 191,44) et au sud (altitude supérieure 191,46, ce contrefort a été prélevé et il n'en reste que la base, qui a percé le sol XV '14'). Le pilier d'angle devait résister à la poussée des arcs de l'est et du nord, c'est pour cela

AnIsl 32 (1998), p. 177-217 Marie-Odile Rousset
La mosquée de Raḥba.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

que des contreforts ont été rajoutés sur tous les côtés. L'enduit qui recouvre ces contreforts descend jusqu'au niveau du sol. En IIId, le contrefort a été rajouté côté cour pour soutenir le pilier au *miḥrāb*, qui soutenait lui-même un arc dont la trace est visible contre le fût du minaret.

Portique ouest (XIVa, XIVc)

Le sol (XIVc '7' = XIVa LA '8' altitude 192,07) est fait de mortier rosé, de 2 cm d'épaisseur et précède le sol XIVc '5', duquel il n'est séparé que par une mince couche de terre. Il est en pente légère de l'ouest vers l'est. Il est conservé, côté portique, jusqu'au niveau du piédroit nord de la porte nord. Il correspond à un enduit des murs et des piédroits des deux portes, de même couleur.

Un muret soutient alors la marche entre le portique et la cour (car le mortier du sol passe sous les assises de l'état postérieur du muret) ; il repose sur le sol XIVc '12' (fig. 18).

Dans la cour, le sol XIVc '10' correspond à l'enduit du muret et fonctionne avec un seuil, au sud (altitude 191,37), permettant de passer vers la salle de prière, en contrebas où se trouve le sol XIVc '11' (fig. 18). Ce dernier est à la même altitude que le sol fouillé au sud du *miḥrāb* (R79 XIVd '11a' altitude 191,13).

De l'autre côté du mur ouest, un sol de mortier (XIVa LB '8' altitude entre 192,11 et 192,35) remonte contre le parement ouest du mur. Il est construit au-dessus d'une couche de sable et graviers de l'Euphrate de 0,50 m d'épaisseur. Deux petits foyers circulaires ont été creusés dans ce sol, de 0,40 m et de 0,34 m de diamètre (fig. 20).

Le sol XIVc '5' (altitude 191,98), immédiatement sur le sol XIVc '7', sous le portique et dans le *miḥrāb*, remonte en enduit gris contre les murs. Il est lié à une haute marche, elle-même recouverte d'enduit, qui sépare cet espace de la cour, environ 0,40 m plus bas (sol XIVc '6'), à l'est (fig. 3). Cette marche repose sur le muret de la phase IIIa. Il s'agit là d'une nouvelle restauration du bâtiment pour le sol et l'enduit, sans modification du plan.

Côté cour, le sol XIVc '6' (à l'altitude 191,57), en mortier, a été rehaussé par rapport au sol XIVc '10'.

La cour (XIIa)

Un sol de mortier est partiellement conservé dans l'angle sud-est du carré (XIIa [5], altitude 191,50-191,38), au-dessus d'un remblai.

La salle de prière (Xacd, XIVd)

Lors de sa construction, la structure [13] a été installée dans l'angle entre le *minbar* et le mur sud du bâtiment, directement sur le sol Xc '14' (fig. 5, 21 et 22). Cette structure est plaquée contre le plaquage de dalles de marbre du mur sud, qui a ainsi été préservé à cet endroit.

La seconde réfection, dans la salle de prière, est relativement rapprochée de la première car le sol n'est séparé de celui de la phase IIb que par quelques centimètres de remblai

AnIsl 32 (1998), p. 177-217 Marie-Odile Rousset
La mosquée de Raḥba.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

(Xd [7] altitude 190,97 = Xc '11' altitude dans la niche: 190,94). Il correspond en fait à une succession de quatre sols de mortier superposés: de bas en haut, beige (1,5 cm), rose (1 cm), rose mais plus épais que le précédent (3,5 cm) avec des fragments de chaux, de charbons, du sable et des petits graviers et, enfin, gris (1,5 cm). Il est plus haut dans le *miḥrāb,* où une marche d'environ 4-5 cm est formée par une couche plus épaisse des deux derniers mortiers (rose et gris). Les deux premiers sols (beige et rose) ne sont conservés que partiellement, c'est-à-dire dans la niche et à proximité immédiate. À ce niveau, les pié-destaux, dans les angles du *miḥrāb,* sont toujours visibles. Le sol recouvrait la marche étroite, à l'extrémité nord du *minbar*, qui mesurait alors 2,80 m de longueur. Plusieurs enduits, de même nature que ces sols, remontent contre la structure [13] et contre les faces est et ouest du *minbar* (le premier est gris puis le second est blanc et fin). Ces sols sont tous percés par une tranchée le long du mur sud et de l'arrondi du *miḥrāb* effectuée à la phase IV pour prélever le plaquage (fig. 23).

Le sol se poursuit vers l'ouest car on le retrouve dans l'angle nord-ouest de la salle (XIVd 's.11a', altitude environ 191,30), où il remonte contre le soubassement du mur ouest de la mosquée.

Discussion

Le plan général du bâtiment de la phase II est conservé à la phase III. Les changements concernent la liaison entre les portiques et la cour, dorénavant séparés par une seule haute marche, à l'ouest, qui rend le passage entre les deux difficilement possible. Dans ce cas, le bord du sol du portique pouvait servir de banquette pour s'asseoir et des marches d'escalier devaient être aménagées ailleurs, comme dans l'angle nord-est de la cour. L'annexe, à l'ouest de la mosquée, ne devait pas alors être un hall d'entrée car il y aurait eu quelques marches pour accéder à la cour, dans le même axe que les deux portes. En revanche, l'entrée est était toujours utilisée mais le passage à la salle de prière ne se faisait plus directement: il fallait alors passer par la cour.

Les piliers des portiques qui ont été dégagés montrent l'installation de contreforts destinés à les consolider, peut-être à la suite d'un changement de type de couverture du bâtiment.

Troisième remaniement, phase IV (fig. 9)

Extérieur nord (IIIab, Iabcd)

Une seconde canalisation est construite, perpendiculaire et au-dessus de la première (de la phase I), en briques de remploi (en général de 21 × 21 cm) et mortier blanc qui contient du sable et du gravier. Elle s'appuie, en partie, sur la base du minaret (le côté ouest de la canalisation est formé par le soubassement). La couverture est différente de celle de la canalisation ancienne: elle est voûtée, avec des briques disposées de façon rayonnante. Il s'agit de la suite de la canalisation découverte au sud du mur. Un trou de 0,40 × 0,52 m a été pratiqué dans le mur, pour le passage de l'eau, après la construction de la canalisation. Elle a coupé toutes les couches précédentes et sa base se situe à l'altitude 190,68. Elle mesure 1,32 m de hauteur pour 0,51 m de largeur.

AnIsl 32 (1998), p. 177-217 Marie-Odile Rousset
La mosquée de Raḥba.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Un sol (IIIb 's.3' altitude 191,46 - 191,50), fin et blanchâtre, a été aménagé après la construction de la canalisation. Il se poursuit vers l'est au même niveau. Une rangée de briques est posée à plat sur le sol, le long du mur. Du côté est, un sol de mortier, sur un lit de fragments de briques (ID '6'), bute, au nord, contre un alignement de trois demi-briques posées de chant. Ces briques se trouvent au même niveau (altitude 191,57) et poursuivent vers l'est la trace du scellement d'un plaquage de briques (briques jaunes roses et vertes de 19 à 21 cm de côté) qui devait masquer le parement irrégulier du mur. La base en mortier, de 0,30 m d'épaisseur, portant les empreintes des briques, a été trouvée sur toute la longueur du mur nord mais n'existe pas sur le côté est. En revanche, les vestiges de ce parement ont été découverts à l'ouest et sur la face nord de la tour, dans le sondage IIIa (altitude 191,62).

La canalisation aurait été reconstruite dans un deuxième temps, et sa couverture surélevée (sommet à 192,08). Cette réfection a peut-être été nécessaire suite à un nettoyage. À deux mètres au nord du mur, un regard de 0,47 × 0,40 m a été aménagé dans la couverture.

Portique est (XIIIa)

Le sol [7] est en mortier blanc (altitude 192,15). Il repose sur un remblai qui contient de nombreux fragments de mortier.

Portique nord (VIb, IIIacd, Id et XV)

Le sol précédent a été cassé par la tranchée de construction de la canalisation, qui contourne la tour à l'est puis se dirige vers le sud. Comme à l'extérieur, elle s'appuie sur la base du minaret, contre le parement sud du soubassement. Le mur nord a été percé pour permettre le passage de l'eau qui, d'après la pente du sol, se dirigeait du sud vers le nord, c'est-à-dire de l'intérieur vers l'extérieur du bâtiment. Sur le dessus de la canalisation, deux regards sont obturés par des blocs de gypse grossièrement taillés.

Après remblai, un sol a été construit, parfois en mortier (IIIc '4' altitude 192,47 ; IIId 's.7' altitude 192,36 ; IIId2 '4' altitude 192,44), parfois en terre battue (XV '5') et parfois avec des briques de remploi grossièrement posées (VIb 's.4' altitude 192,20). Il est au même niveau que le sol à l'intérieur de la niche dans le pilier du carré IIId. Le sol remonte en enduit contre la partie arrondie de la tour. Deux structures rondes, en mortier, ont été relevées sur le tracé de la canalisation (elles ont un diamètre de 0,38 m à l'intérieur et 0,55 m à l'extérieur). Vers l'est, ce sol et les suivants ont été percés par la fosse au sud du pilier XV.

Une marche de quelques centimètres marque la jonction entre le portique et la cour (sondage XV, altitude 192,15). Elle est composée de fragments de briques, non liés, reposant sur un soubassement de deux assises de gros blocs de maçonnerie, provenant d'un pilier octogonal, de 52 cm de côté, retaillé (fig. 14). Les fragments de briques sont liés avec beaucoup de mortier, similaire à celui du sol XIVc '14' (de la phase IIa). Une mince couche de terre sépare la rangée de brique de ces blocs de destruction. Ce muret est posé sur le sol de la phase IIIb.

AnIsl 32 (1998), p. 177-217 Marie-Odile Rousset
La mosquée de Raḥba.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Un contrefort en pierres et mortier est plaqué contre le pilier XV, à l'est (contre l'enduit gris – altitude supérieure 192,59, altitude inférieure 192,08) ; son niveau de conservation correspond à celui du sol. À l'ouest et au nord, il y a eu des réfections sous la forme d'un plaquage de demi-briques cuites. À l'ouest, il descend jusqu'à l'altitude 192,26. En dessous, la fondation est en pierres qui débordent de l'alignement des briques (fig. 14).

Portique ouest (XIVa LA, XIVc)

Le sol XIVc '4', en mortier, assez mal conservé, s'étale au même niveau (altitude 192,26) sur l'ensemble du secteur fouillé ; il est lié à l'enduit gris du petit *miḥrāb,* et des murs. Les redans du *miḥrāb* sont visibles au niveau du sol. Vers l'est, le mur porte un pilastre contre son parement nord, puis s'interrompt peu après.

Le sol de l'annexe est plus élevé (XIVa LB '7' altitude 192,40) que le sol du portique. Il a été construit directement au-dessus du sol précédent, sur un substrat de terre, petits gravillons et petits fragments de charbon. Il est bien plat, bien construit, en mortier (de 4-6 cm d'épaisseur environ) qui remonte en enduit contre le mur ouest. Il est également lié à la marche ouest des portes, qui permettait de descendre vers l'est.

Cour (XIIa)

Le sommet de la canalisation apparaît sous la forme d'un dallage irrégulier, affaissé (altitude 192,13), dans la partie ouest du carré. Il se poursuit vers l'est par un sol de mortier (altitude 192,24).

Les niveaux précédents ont été percés (à partir de l'altitude 191,98) lors du creusement d'une tranchée pour l'installation d'un muret est-ouest pour soutenir la marche entre le portique nord et la cour. Après le comblement, le sol a été reconstruit au même niveau, avec un radier plus épais à proximité du muret.

La salle de prière (Xacd, XIVd)

Le sol Xc '10', en mortier rose de 2 cm d'épaisseur, a été retrouvé uniquement dans le *miḥrāb*. Il est séparé du sol Xc '9' par une mince couche argileuse marron, d'environ 4 cm d'épaisseur.

Une banquette a été construite contre le mur de *qibla*, par dessus le parement de marbre et la partie plus large à la base du mur. Reposant sur une fondation de blocs de pierre, les dalles de marbre qui ont été prélevées du premier plaquage, ont été posées de chant, à 0,50 m du mur (fig. 26). L'espace ainsi aménagé a ensuite été comblé par du gravier additionné de chaux et la surface de l'ensemble a été recouverte d'une couche de mortier. Cet épaississement du mur se poursuit de part et d'autre du *miḥrāb* (fig. 5 et 25). Après remblai, le sol (Xd [6] altitude 191,30 - 191,25 = Xc '9' altitude 191,22) a été construit, avec un mortier blanc dur posé par endroits sur une épaisseur de cinq centimètres. Il porte à sa surface, un foyer rond de 0,48 m de diamètre pour 0,08 m de profondeur, à proximité du mur. Le sol recouvre la structure Xc [13] et le *minbar*, qui ont été arasés, et atteint la base des redans du *miḥrāb*.

AnIsl 32 (1998), p. 177-217 Marie-Odile Rousset
La mosquée de Raḥba.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Trente et une perles, assez grosses et brunes, provenant probablement d'un chapelet, ont été retrouvées près du mur, dans la couche de colluvion qui recouvrait ce sol (altitude 191,40).

Dans l'angle nord-ouest de la salle, le sol (XIVd 's.10a', altitude 191,52) a été installé au niveau du sommet du soubassement qui est lié au sol précédent. Sa surface est inégale et quelques briques sont posées à plat devant le mur ouest. Un plaquage de briques contre le mur repose sur ce sol. La première assise des carreaux est enduite et il ne reste que le départ de la seconde.

Discussion

Lors de l'état le plus récent, le sol est environ au même niveau partout et il n'y a pas de différence de niveau clairement marquée entre les portiques et la cour, la limite entre les deux pouvant tout de même parfois être soutenue par un muret sous le sol (comme en XV).

Des travaux importants ont été effectués pour l'installation d'un réseau de canalisations permettant d'évacuer l'eau vers l'extérieur du bâtiment, au nord. Le tracé contourne les structures préexistantes et seul le mur nord a été percé.

Comme pour les phases précédentes, les enduits des murs intérieurs sont refaits en même temps que les sols et utilisent le même mortier. En XV, la couche de destruction la plus récente contenait des fragments d'enduit épais (4-5 cm), avec des empreintes de roseaux à l'intérieur (donc entre la face enduite et les pierres), probablement installés là pour aplanir la surface du mur et donner plus de cohésion à l'enduit. Cette technique ne peut être rattachée à une phase précise.

La salle de prière est décorée d'un nouveau plaquage, au bas des murs, car l'exhaussement des sols ne permettait plus de voir les dalles primitives, qui ont été réutilisées.

L'extérieur de la mosquée fait l'objet d'un traitement particulier: le parement extérieur du mur nord, le seul qui ait été dégagé, a été recouvert d'un plaquage de briques cuites.

Occupation récente, phase V (fig. 10)

Extérieur sud (Vc)

Lors de l'état le plus tardif du bâtiment, des structures d'habitat sont venues s'installer contre l'angle sud-ouest. Leur orientation est complètement différente de celle de la mosquée.

Deux foyers ont été dégagés: l'un carré et l'autre rond, de 0,65 m de diamètre, avec un fond en ciment et un bord en brique, qui contenait une épaisse couche de charbon (altitude 192,80). Un sol de briques est apparu à ce niveau le long de la berme est.

Dans un état postérieur, un sol de chaux (VcS 's.4' altitude 193,40) porte un foyer en brique de 0,30 m de diamètre pour 0,26 m de profondeur.

Extérieur nord (IIIab, Iabcd)

Un niveau d'habitat temporaire a été relevé à l'est du bâtiment (ID '2' altitude 192,75).

AnIsl 32 (1998), p. 177-217 Marie-Odile Rousset
La mosquée de Raḥba.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Portique est (XIIIa)

Après un certain temps d'abandon caractérisé par la présence d'une couche d'accumulation éolienne, les sols des phases III et IV ainsi que les couches intermédiaires ont été détruits partiellement par la construction d'un four à céramique. Installé dans l'angle formé par les murs, il est soutenu au nord par un muret. L'alandier, à l'ouest, est construit en briques et mortier, avec un profil en U. L'intérieur de la chambre de chauffe, de forme ovale, est recouvert de coulées de terre vitrifiée (la base du mortier arrive jusqu'à l'altitude 191,50 et la hauteur de conservation maximale est de 0,70 m). Plusieurs couches de terre rubéfiée, contenant de nombreux tessons de céramique ainsi que des charbons et des cendres, correspondent aux déblais du four qui ont été rejetés à l'extérieur. L'ensemble est recouvert par une couche de destruction.

Portique nord (VIb, IIIacd, Id, XV)

Après une phase d'abandon caractérisée par la présence de couches de destruction ou d'origine éolienne sur le sol de la phase IV, une dernière occupation du bâtiment est représentée par un sol irrégulier (VIb 's.3' et IIId 's.5' altitude 192,70 et traces signalées en IIIc à l'altitude 192,82), en mortier friable.

La couche de destruction de surface remplit une fosse au sud du pilier du sondage XV, qui perce tous les niveaux jusqu'au sol de la phase IIb. La fosse a été percée pour récupérer le matériau de construction du contrefort sud.

Portique ouest (XIVa, XIVc)

Un sol à peu près uniforme sur l'ensemble du sondage, mais toutefois sans être construit, atteint le niveau supérieur des marches est des portes (XIVa '5', altitude 192,69).

Dans l'angle, à l'extérieur du bâtiment, le dallage de briques XIVd [16] (altitude 192,74) limite une rigole contre les murs. Cette rigole, de 0,10 m de profondeur, est enduite de mortier.

La salle de prière (Xacd, XIVd)

C'est dans ce secteur que les phases de réutilisation sont les plus nombreuses. Dans tous les cas, il semble s'agir d'utilisations temporaires, aucune structure nouvelle n'étant construite. Les sols identifiables s'intercalent, sur plus d'un mètre de hauteur, avec les couches de colluvions, plus rarement de destruction.

Le sol Xc '8', en terre battue, avec un foyer en avant du *miḥrāb* (altitude 191,36), repose directement sur le sol de mortier Xc '9'. Il s'agit d'une recharge de ce sol. Le sol Xc '7' (altitude 191,48) est en terre battue contenant des fragments de charbons et de chaux. Le sol (R78 Xd [2] altitude 191,72) est constitué en partie de mortier blanc, en partie d'un dallage irrégulier en briques de remploi. Un foyer a été retrouvé près du mur sud. Le sol R77 Xd '4' (altitude 192,13) se poursuit au même niveau plus au nord, dans le carré Xa, avec un foyer en surface. Au niveau du sol Xc '5' (altitude 192,30), il y a un arc de cercle en face du *miḥrāb*, formé de briques ou de fragments réemployés (dimensions 20 × 20 ou 23 × 23 cm).

AnIsl 32 (1998), p. 177-217 Marie-Odile Rousset
La mosquée de Raḥba.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Discussion

Le bâtiment, en partie ruiné, a été abandonné pendant un certain temps puis réoccupé. Un sol de terre battue, avec parfois des traces de mortier, a été repéré dans presque tous les carrés. Il semblerait qu'à cette époque une partie des murs ait déjà disparu, tandis que le mur sud avec le *miḥrāb*, était encore conservé.

La présence d'un four à céramique et surtout des nombreux rebuts de cuisson associés, retrouvés dans les couches d'abandon contemporaines du four, est d'un grand intérêt. En effet, les rebuts de cuisson proviennent d'une seule forme : le godet de noria, à fond en bouton et à embouchure droite. Or nous savons, d'après les textes, que le bourg était alimenté en eau par un canal dérivé du Nahr Saʿīd, qui passait plus bas, dans la plaine [29]. Aucune trace de cette dérivation n'a été retrouvée sur le terrain [30]. Cependant, la présence de nombreux fragments de ces godets de machine élévatoire dans tous les niveaux fouillés tendrait à confirmer cette thèse, y compris pour les périodes les plus tardives du site, une ou plusieurs machines étant indispensables pour élever l'eau d'un canal au niveau de la plaine à une dérivation pouvant atteindre le niveau du site (de 2 à 3 m).

COMMENTAIRE

Divers éléments permettent de proposer une chronologie absolue des différentes phases de la mosquée et de l'évolution de la seconde ville de Raḥba [31].

Il y a eu à l'emplacement de la mosquée des structures antérieures dont la fonction nous échappe encore. Il s'agit peut-être d'une installation à caractère artisanal. Le matériel céramique le plus ancien [32], de la fin du XII^e siècle, peut être rattaché à ces structures. Il y aurait eu des constructions dans le bourg de Raḥba dès le début de l'édification de la citadelle (à partir de 1165), en relation avec celle-ci. Des installations artisanales, qui ne pouvait pas être hébergées à l'intérieur de la forteresse, auraient été construites en contrebas, comme par exemple les fours à briques ou à chaux, nécessaires à l'élaboration des matériaux de construction.

[29] M.-O. Rousset, « Histoire de la moyenne vallée de l'Euphrate à l'époque islamique », dans S. Berthier, *Prospection de la moyenne vallée de l'Euphrate*, IFEAD, Damas, à paraître.

[30] S. Berthier et O. d'Hont, « Le peuplement rural de la moyenne vallée de l'Euphrate à l'époque islamique (VII^e-XX^e siècles) ». *Archéologie islamique* 4, 1994, p. 153-175.

[31] Les données numismatiques n'ont pu être prises en compte. Les monnaies de Raḥba, en très mauvais état, n'ont pas été publiées mais un premier nettoyage a permis de déterminer que la plupart d'entre elles datent de l'époque mamelouke. Il y a, entre autres, de nombreux exemples de monnaies retaillées, de forme octogonale.

[32] Le matériel céramique provenant du remplissage de la structure XIVc [16] est proche de celui connu à Mayādīn : M.-O. Rousset, en préparation. Il s'agit : de céramique commune glaçurée à glaçure plombeuse vert turquoise sur une pâte jaune contenant peu de dégraissant (milieu XII^e - début XIII^e siècle) ; de deux fragments de grande jarre en pâte beige rosé à dégraissant peu abondant, l'un provenant de la panse et portant un décor gougé (onde), et l'autre provenant d'une anse plate (milieu XII^e - milieu XIII^e siècle) ; d'un fragment de pâte beige portant, à l'intérieur, un enduit de bitume qui forme des croûtes (sorte de revêtement intérieur fréquent aux XI^e-XII^e siècles) ; enfin d'un bord d'écuelle en pâte beige, avec la lèvre retournée sur l'extérieur, similaire à une forme complète, trouvée dans le remplissage d'un puits à Mayādīn (ayyoubide).

AnIsl 32 (1998), p. 177-217 Marie-Odile Rousset
La mosquée de Raḥba.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Le peuplement et l'évolution de la ville ont dû être conditionnés par l'utilisation de la citadelle, dont la construction a été achevée en 1207. On sait que la forteresse de la première ville a été détruite à la même époque. Le bourg de Raḥba pourrait avoir commencé à se développer dès la mise en activité de la citadelle et la mosquée (phase I) aurait été édifiée à cette époque-là. En effet, il est probable, même si la majorité de la population d'alors avait préféré continuer à habiter les bords de l'Euphrate, qu'une partie des habitants ait recherché la protection de la fortification. Cela concorde avec la datation de la première phase de construction du bâtiment, donnée par la céramique, au tout début du XIII^e siècle.

Le plan du bâtiment est traditionnel. Les proportions sont proches de celles de la grande mosquée de la citadelle d'Alep [33]. Le type de *miḥrāb*, à redans et avec des colonnettes sur piédestaux, est très répandu. En revanche, le minaret avec escalier polygonal interne reste sans exemple connu [34].

La destruction des niveaux d'habitat ayyoubides de Mayādīn a eu lieu lors de la première grande invasion mongole, soit au milieu du XIII^e siècle. Or, les diverses mentions de Raḥba dans les textes rapportent qu'elle ne s'est jamais soumise à l'envahisseur malgré plusieurs attaques ou sièges ; la Raḥba dont il est fait mention dans les textes de l'époque mamelouke est la seconde ville, au pied de la citadelle. D'après les trouvailles numismatiques, l'agglomération au bord de l'Euphrate devait être pratiquement abandonnée à l'époque mamelouke [35]. On peut imaginer que les habitants qui n'ont pas fui vers l'intérieur du pays lors des invasions mongoles, aient à ce moment-là choisi de se mettre sous la protection directe de la citadelle. Al-Raḥba al-Ǧadīda aurait profité de ce nouvel apport de population pour s'accroître. La surface de la mosquée devenant rapidement insuffisante, elle aurait été agrandie durant la deuxième moitié du XIII^e siècle (phase II). On sait que la citadelle a été rebâtie à cette époque, sous Baybars [36]. La mosquée a peut-être elle aussi bénéficié, même indirectement, de l'attention du sultan et les maçons qui travaillaient dans la forteresse ont pu participer à son agrandissement [37].

Le plan de la mosquée agrandie est caractéristique du style « alépin », élaboré à la période mamelouke et hérité de l'époque ayyoubide. Par les proportions, les trois portiques et la morphologie de la salle de prière (à double travée supportée par six supports), la mosquée de Raḥba se rapproche de celles de Tripoli, Baʿalbak et de plusieurs mosquées d'Alep [38].

[33] M. Meinecke, fig. 19. La mosquée, datée de 1213, est de plan carré, d'environ 26 m de côté. Sa cour est entourée de trois portiques qui communiquent avec la salle de prière, à une seule travée, par des portes. Le clocher de l'ancienne église, transformée en mosquée, a donné au minaret son plan carré.

[34] Jusqu'au début du XIV^e siècle, les minarets mamelouks de Syrie et d'Égypte, en pierre, sont tous de plan carré. La forme octogonale, héritée de l'architecture de brique ayyoubide, (comme le minaret de Bālis, daté de 1210), provient de l'influence mésopotamienne : M. Meinecke, tome I, p. 81.

[35] A. Nègre « Les monnaies de Mayādīn », *BEO*, 1980-1981, n^os 32-33, p. 201-252.

[36] M. Meinecke, tome I, p. 14.

[37] M. Meinecke, tome I, p. 26 et 70, insiste sur la mobilité des maçons à l'époque mamelouke, ce qui expliquerait en partie certaines caractéristiques architecturales.

[38] M. Meinecke, tome I, p. 53 et fig. 21, 41, 42, 43 et 88.

AnIsl 32 (1998), p. 177-217 Marie-Odile Rousset
La mosquée de Raḥba.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

D'après la céramique, la phase III est très rapprochée de la phase II. Elle ne serait pas postérieure à la fin du XIII^e siècle [39]. Les travaux concerneraient par conséquent plutôt l'entretien du bâtiment que sa restauration.

Au cours de la phase IV, la mosquée a bénéficié de travaux relativement importants, concernant à la fois le système d'évacuation des eaux usées et la décoration intérieure (nouveau plaquage de marbre dans la salle de prière) et extérieure (parement de briques en façade). Cette phase serait antérieure au début du XV^e siècle, date après laquelle les textes ne mentionnent plus Raḥba. Plusieurs types de céramiques glaçurées, datés du XIV^e siècle, ont été retrouvés dans ce secteur, bien que hors stratigraphie. Cette phase pourrait être datée du courant XIV^e siècle.

La phase V, correspondant à une réoccupation partielle du bâtiment, est postérieure. Les textes deviennent muets à propos de Raḥba dès les premières années du XV^e siècle, soit après la disparition de la menace mongole. Raḥba, dont le rôle pendant toutes ces années avait été de résister face à l'envahisseur pour protéger la steppe, voyait brusquement disparaître sa principale raison d'être. Le pouvoir central mamelouk, après l'affaiblissement de son économie, n'aurait pas eu les moyens d'entretenir la forteresse. Elle et la ville auraient alors commencé à péricliter et ce mouvement n'a pu que s'accentuer sous les Ottomans [40]. Les fouilles menées à l'intérieur de la citadelle avaient livré principalement du matériel daté d'après les monnaies de l'époque mamelouke et du début de l'empire ottoman [41]. Certaines constructions du bourg, dont la mosquée, pourraient avoir été réoccupées à cette même époque.

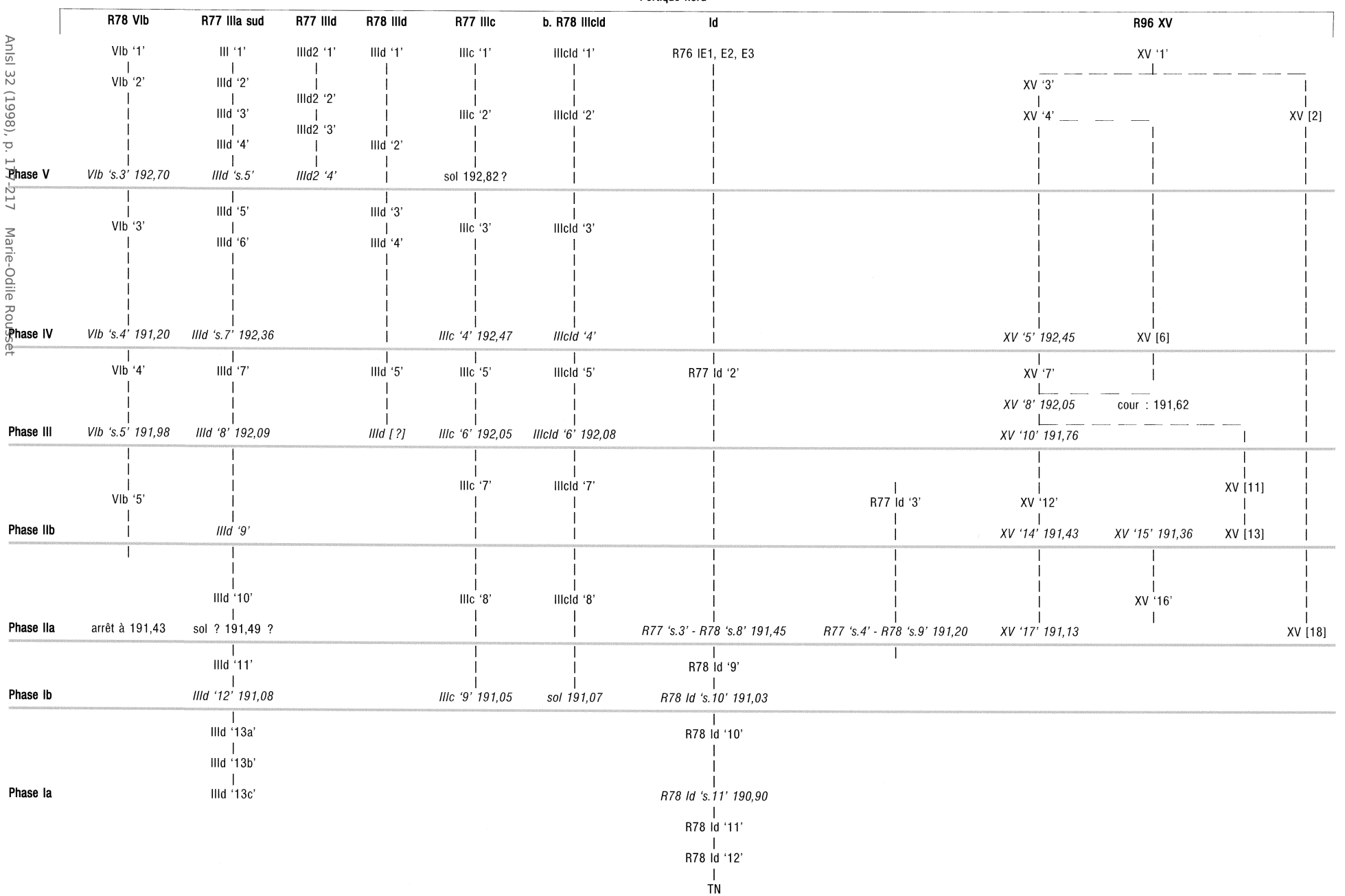
[39] La céramique de Raḥba est relativement pauvre. Les fragments glaçurés les plus aisément datables ne sont que rarement en contexte. Les *sgraffiatos* tardifs polychromes (à décor incisé dans un engobe épais recouvert de glaçure plombeuse) sont concentrés dans les couches de la phase IIIa. Ils sont datés de la deuxième moitié du XIII^e siècle.

[40] W. Hütteroth, 1993, p. 61.

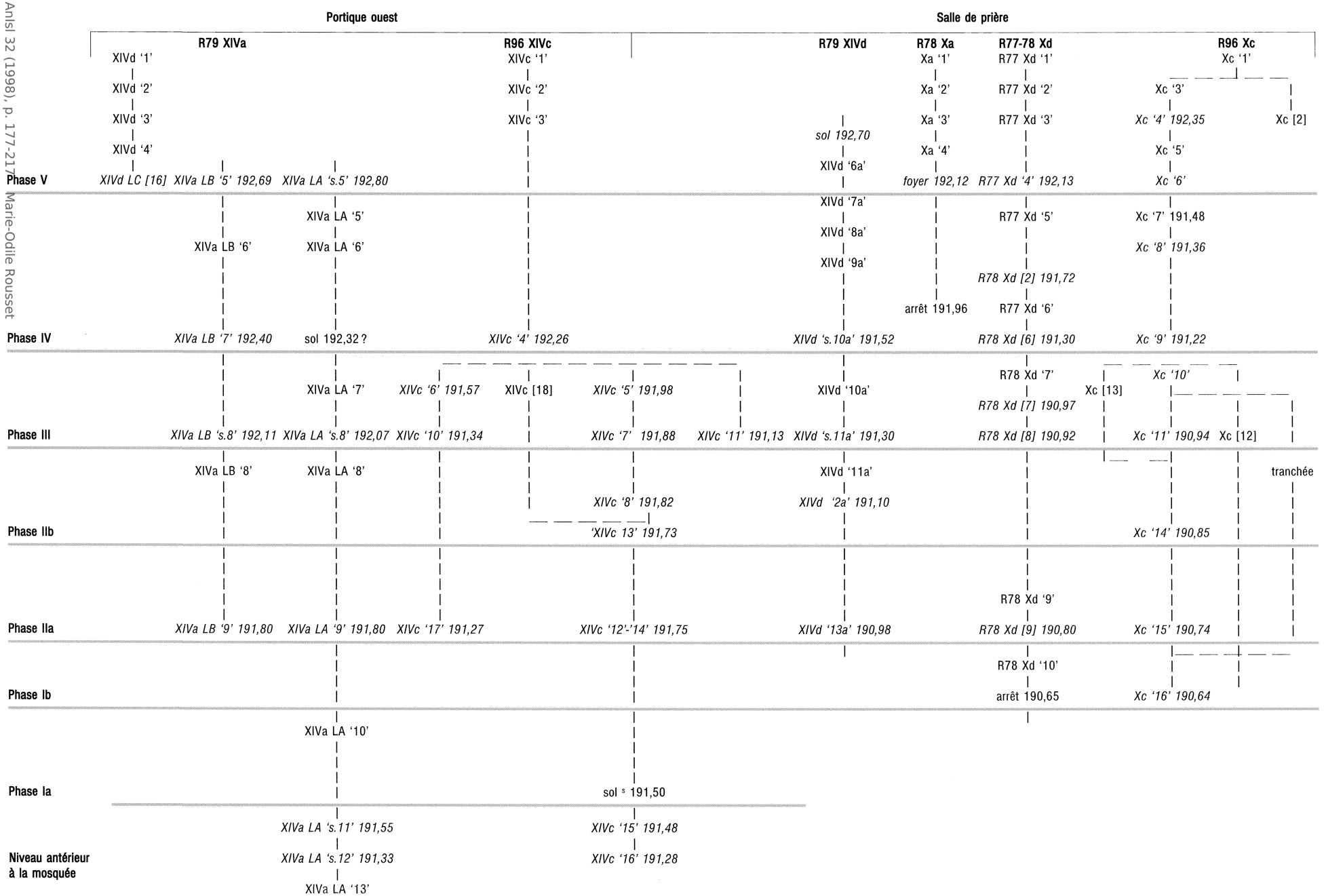
[41] N. Elisséeff, et J.-L. Paillet, 1986-1987, p. 136-143.

AnIsl 32 (1998), p. 177-217 Marie-Odile Rousset
La mosquée de Raḥba.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

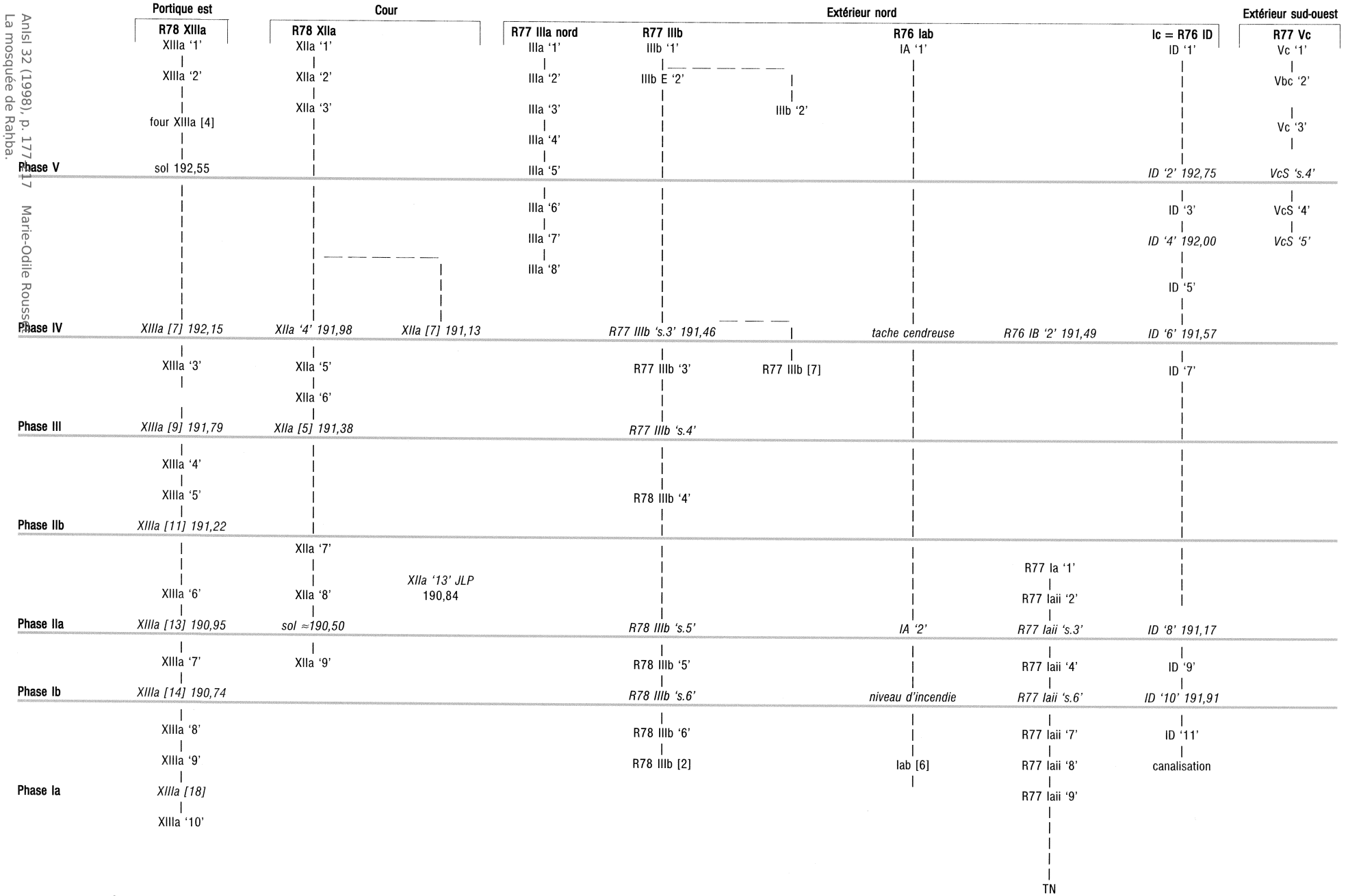
Anlsl 32 (1998), p. 1-217 Marie-Odile Rousset
La mosquée de Rahba.
© IFAO 2026
Anlsl en ligne
https://www.ifao.egnet.net

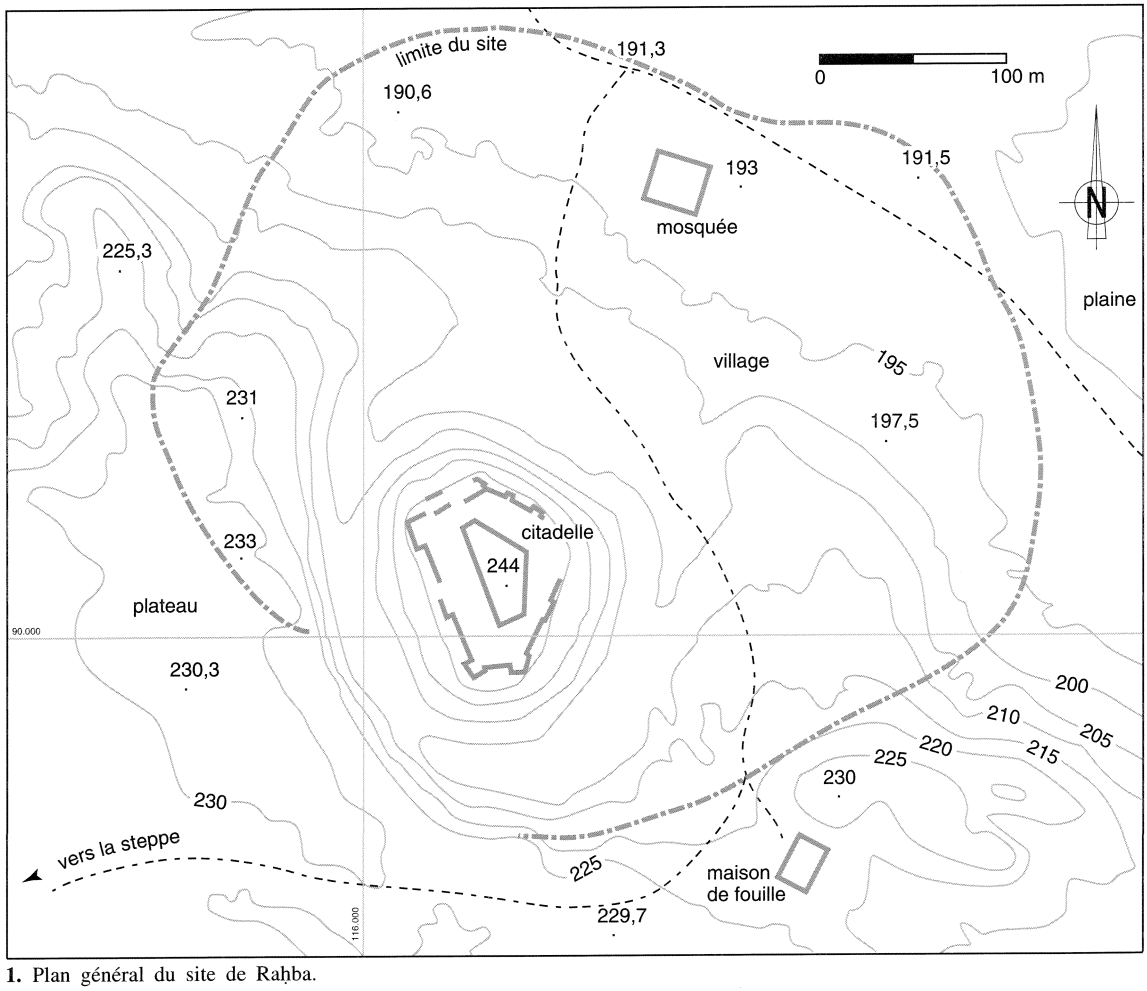


Anlsl 32 (1998), p. 177-217
La mosquée de Rahba.
Marie-Odile Rousset
© IFAO 2026
Anlsl en ligne
https://www.ifao.egnet.net



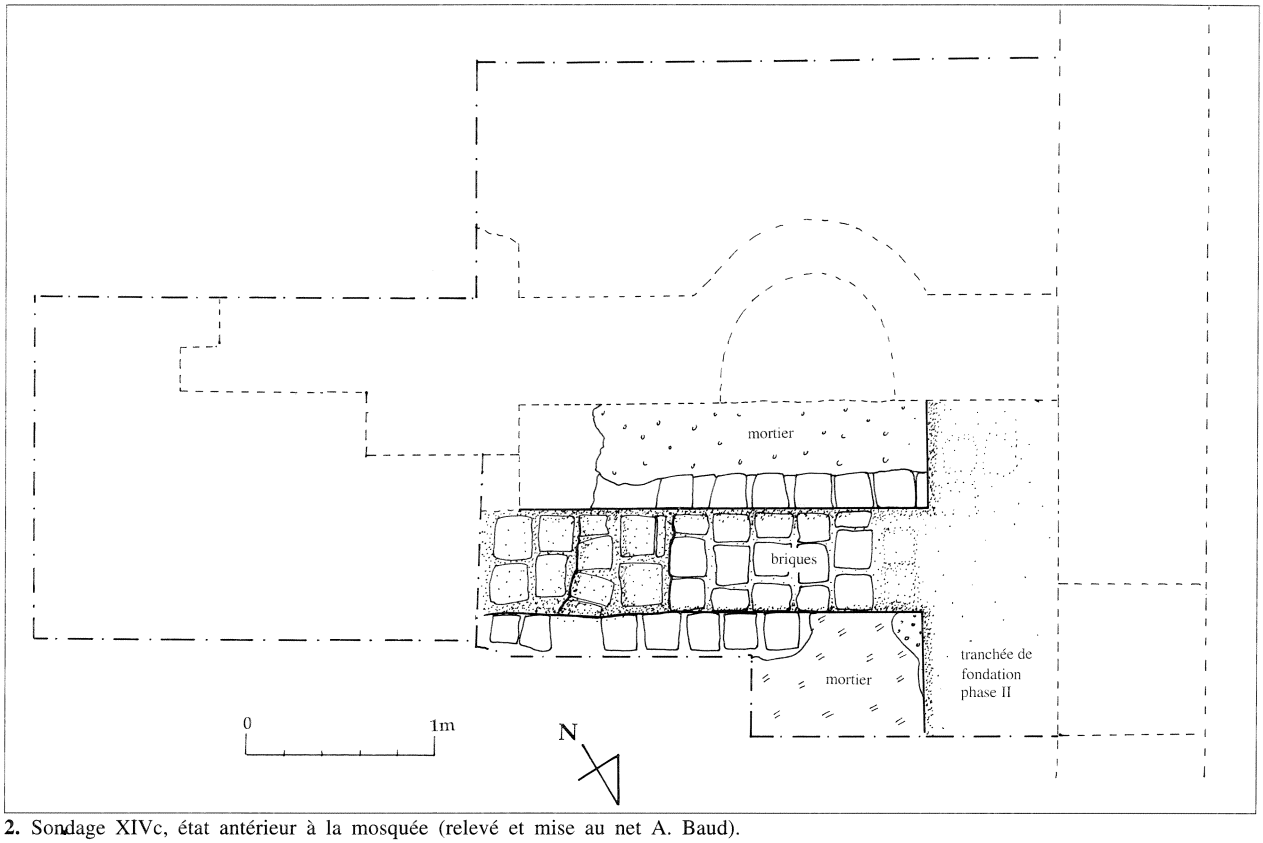
Anlsl 32 (1998), p. 177-217
La mosquée de Rahba.
Marie-Odile Rousset
© IFAO 2026
Anlsl en ligne
https://www.ifao.egnet.net



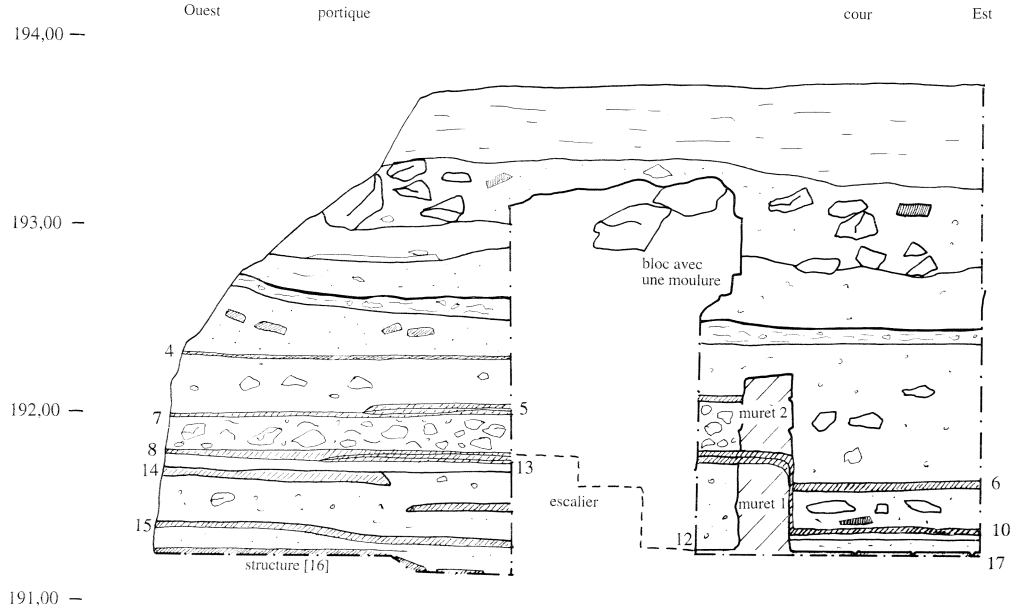


1. Plan général du site de Raḥba.

AnIsl 32 (1998), p. 177-217 Marie-Odile Rousset
La mosquée de Raḥba.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

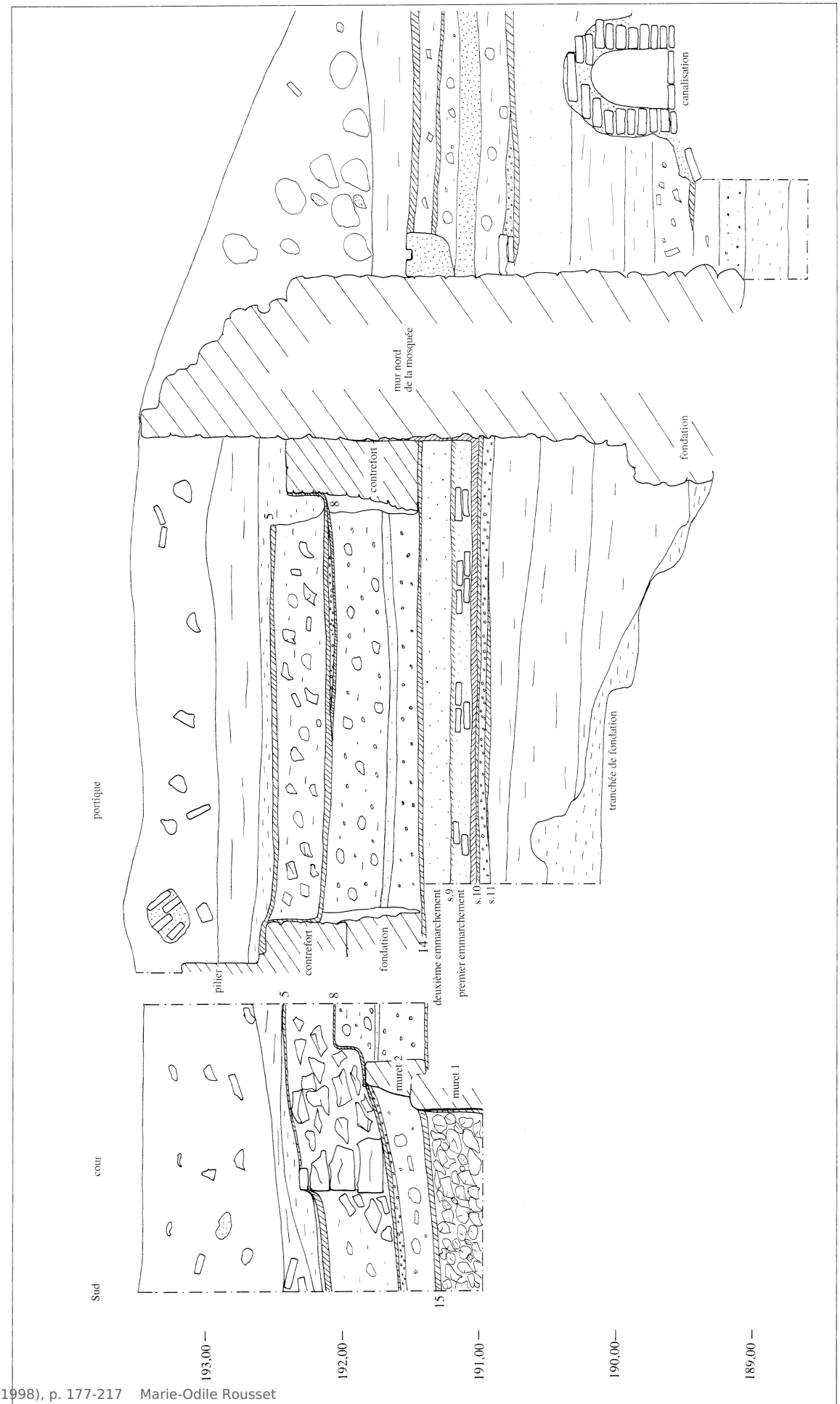


2. Sondage XIVc, état antérieur à la mosquée (relevé et mise au net A. Baud).



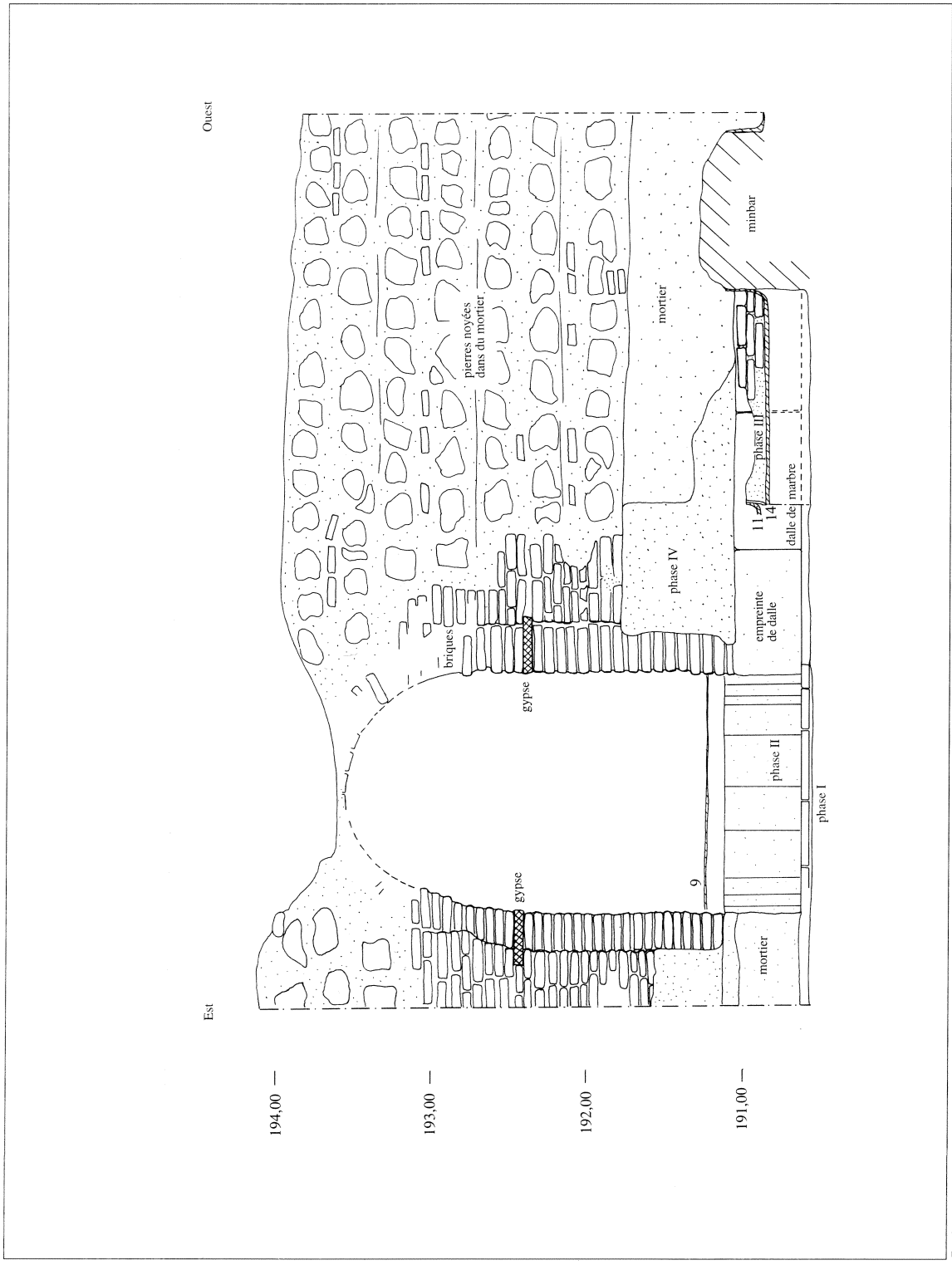
3. Sondage XIVc, stratigraphie nord (relevé et mise au net A. Baud).

AnIsl 32 (1998), p. 177-217 Marie-Odile Rousset
La mosquée de Raḥba.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net



4. Sondages Ia, Id et XV, stratigraphie ouest.

AnIsl 32 (1998), p. 177-217 Marie-Odile Rousset
La mosquée de Raḥba.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net



5. Sondage Xc, le *miḥrāb*.

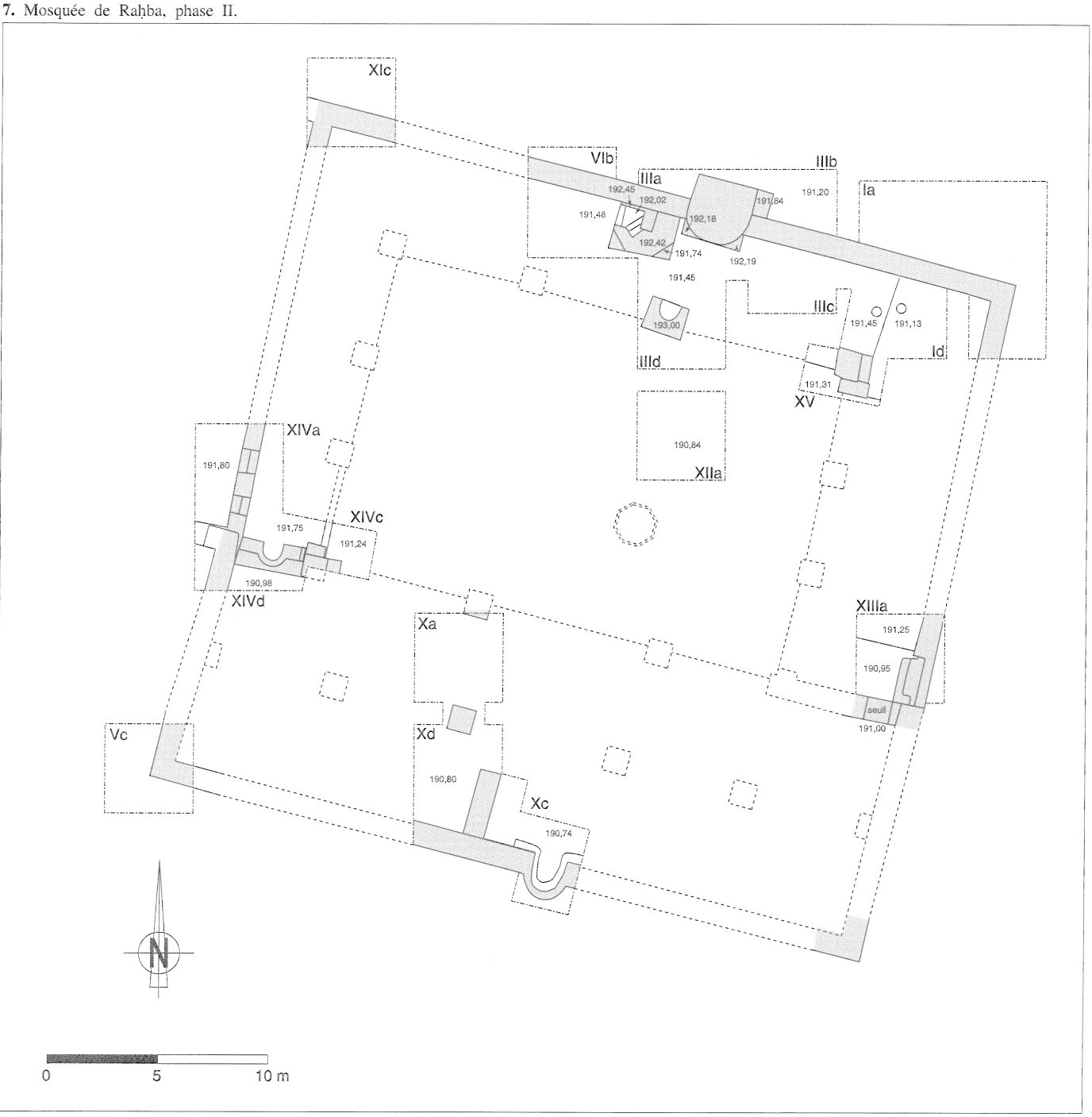
AnIsl 32 (1998), p. 177-217 Marie-Odile Rousset
La mosquée de Raḥba.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

6. Mosquée de Raḥba, phase I.



AnIsl 32 (1998), p. 177-217 Marie-Odile Rousset
La mosquée de Raḥba.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

7. Mosquée de Raḥba, phase II.



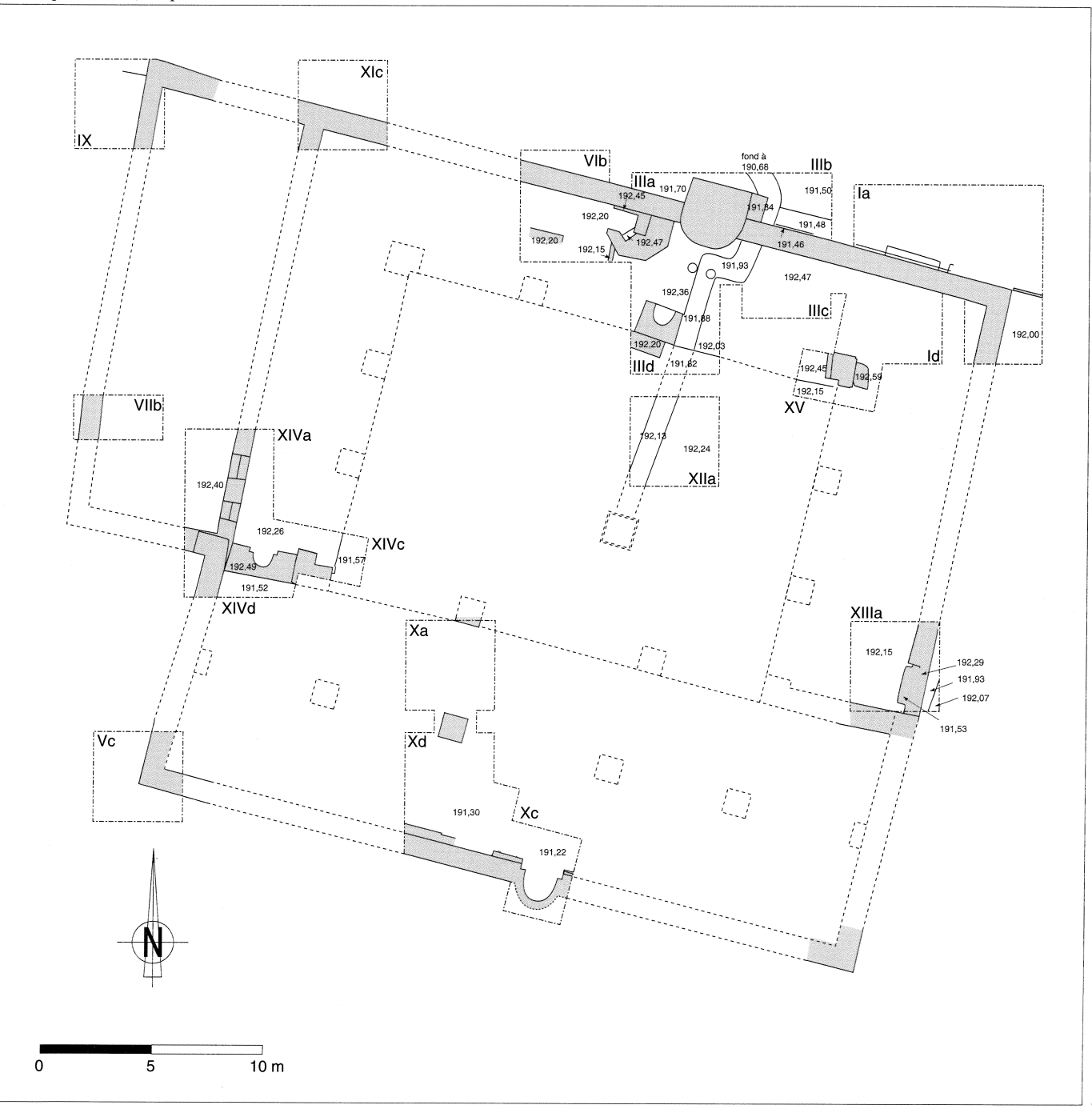
AnIsl 32 (1998), p. 177-217 Marie-Odile Rousset
La mosquée de Raḥba.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

8. Mosquée de Raḥba, phase III.



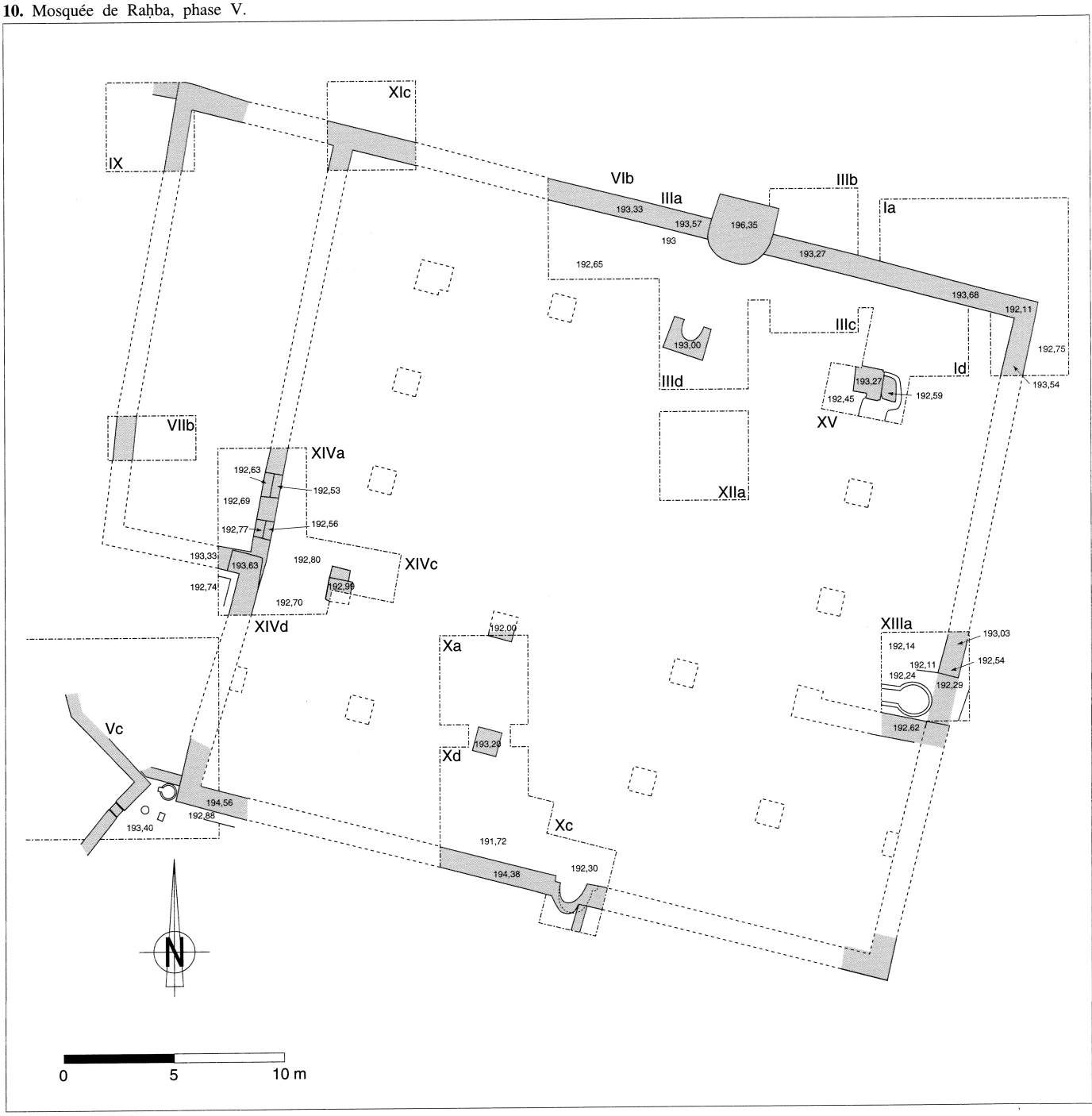
AnIsl 32 (1998), p. 177-217 Marie-Odile Rousset
La mosquée de Raḥba.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

9. Mosquée de Raḥba, phase IV.



AnIsl 32 (1998), p. 177-217 Marie-Odile Rousset
La mosquée de Raḥba.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

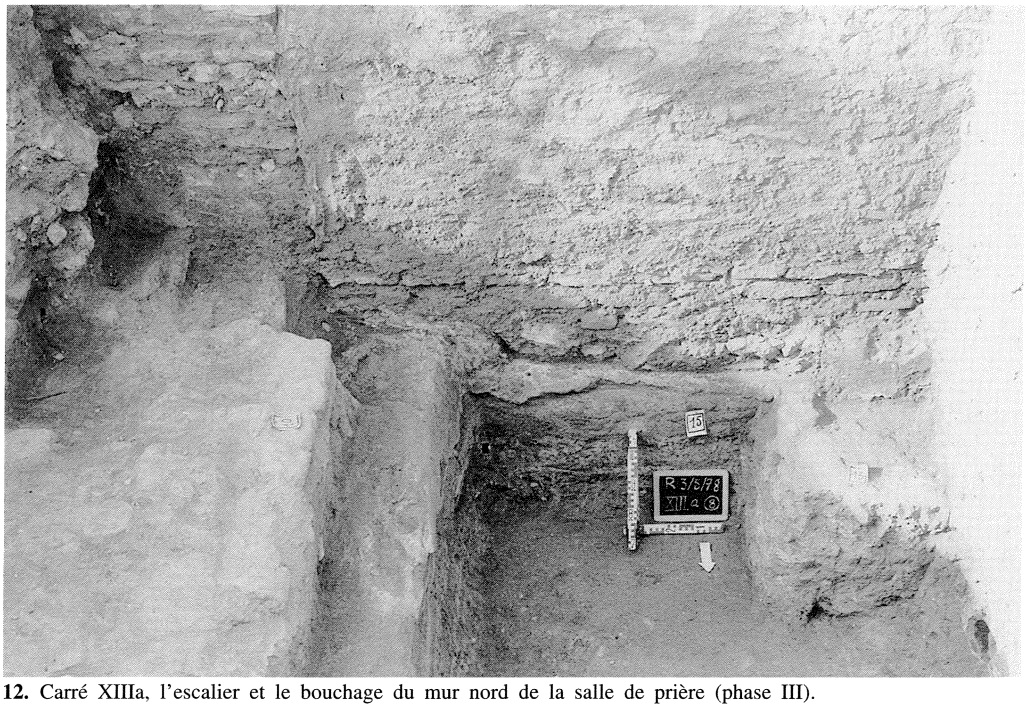
10. Mosquée de Raḥba, phase V.



AnIsl 32 (1998), p. 177-217 Marie-Odile Rousset
La mosquée de Raḥba.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net



11. Le site de Raḥba avec la citadelle, vus du nord.
Photographie sur plaque de verre, cliché armée du Levant, 1939, collection de l'IFAPO, Damas.

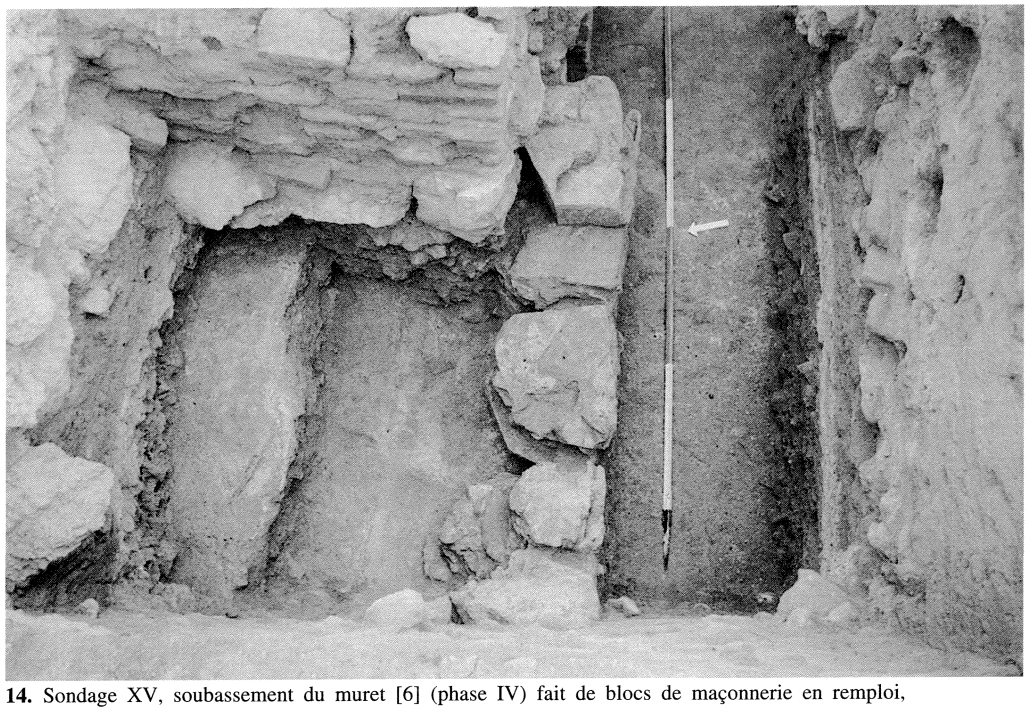


12. Carré XIIIa, l'escalier et le bouchage du mur nord de la salle de prière (phase III).

AnIsl 32 (1998), p. 177-217 Marie-Odile Rousset
La mosquée de Raḥba.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net



13. Carré Id, fragments de décor en stuc sur le sol de la phase I.
Sur le plus gros fragment, la bordure, à gauche, est noire et la partie creuse est rouge.



14. Sondage XV, soubassement du muret [6] (phase IV) fait de blocs de maçonnerie en remploi, posé sur le sol '8' (phase IIIb).

AnIsl 32 (1998), p. 177-217 Marie-Odile Rousset
La mosquée de Raḥba.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net



15. L'escalier d'accès au minaret, vu de l'ouest.



16. Fragment de décor en stuc provenant du remblai VIb '4', dimensions : 13 × 21 × 6 cm. Le stuc, de 3,3 à 2,5 cm d'épaisseur est posé sur un mortier gris-rose de 2,2 cm d'épaisseur, lui-même sur 5 mm de plâtre. Inscription blanche et fond peint en bleu.

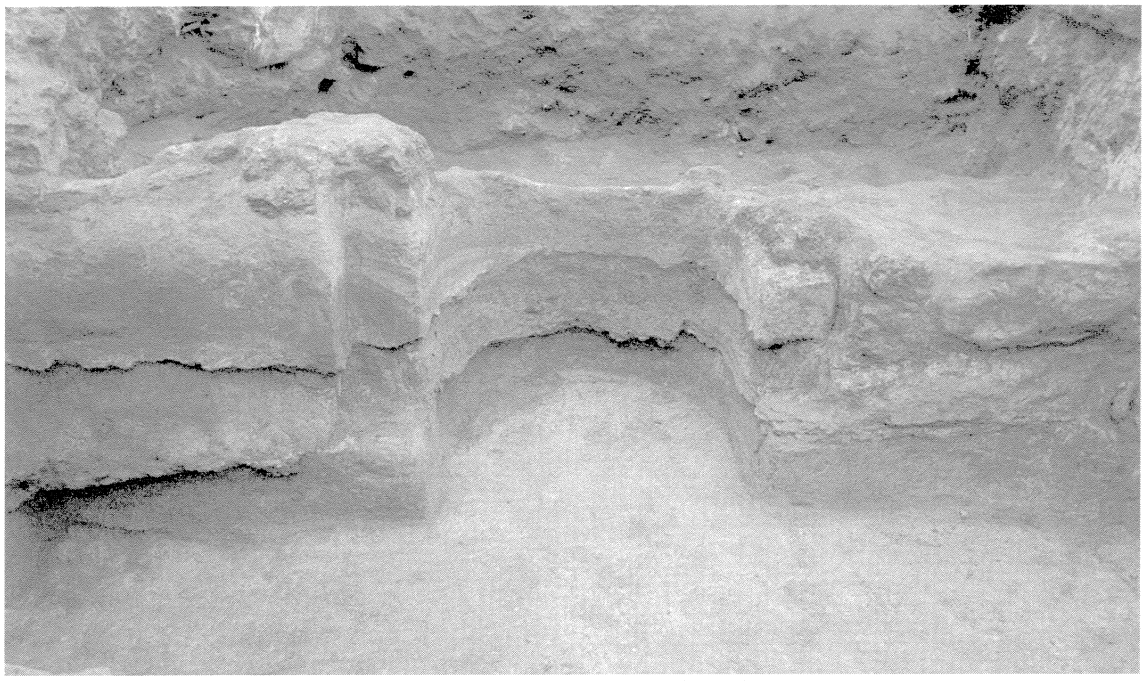


17. Sondage XIVc, phase antérieure à la construction de la mosquée. La structure [16], cassée par les tranchées de fondation du mur ouest de la phase II et du pilier de la phase I, vue de l'est.



18. Sondage XIVc. En bas : à gauche, le sol de la salle de prière ('11'), le seuil, et à droite, le sol de la cour ('10'). Au-dessus, le muret de la phase III. Au second plan, le sol '8' et les marches recouvertes par le sol '12' de la phase II. Vue de l'est.

AnIsl 32 (1998), p. 177-217 Marie-Odile Rousset
La mosquée de Raḥba.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net



19. Sondage XIVc, le sol '8' (phase IIb) et les enduits du *miḥrāb*, vus du nord.



20. Carré XIVa, le mur ouest de la mosquée avec ses deux portes.

AnIsl 32 (1998), p. 177-217 Marie-Odile Rousset
La mosquée de Raḥba.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net



21. Sondage Xc, le *minbar* et la structure dans l'angle entre celui-ci et le mur de *qibla*.



22. Sondage Xc, empreintes et restes du plaquage de marbre, contemporain du sol '15' de la phase IIa. Au premier plan, le sol '16' de la phase I.

AnIsl 32 (1998), p. 177-217 Marie-Odile Rousset
La mosquée de Raḥba.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

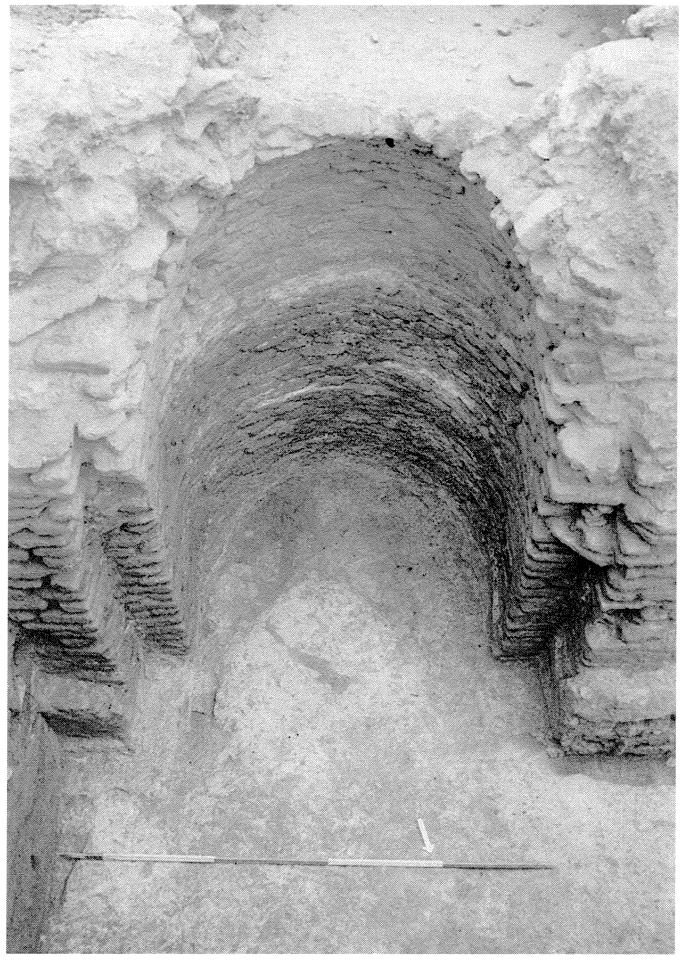


23. Sondage Xc, phase IIb. Le sol '14', vu du nord.

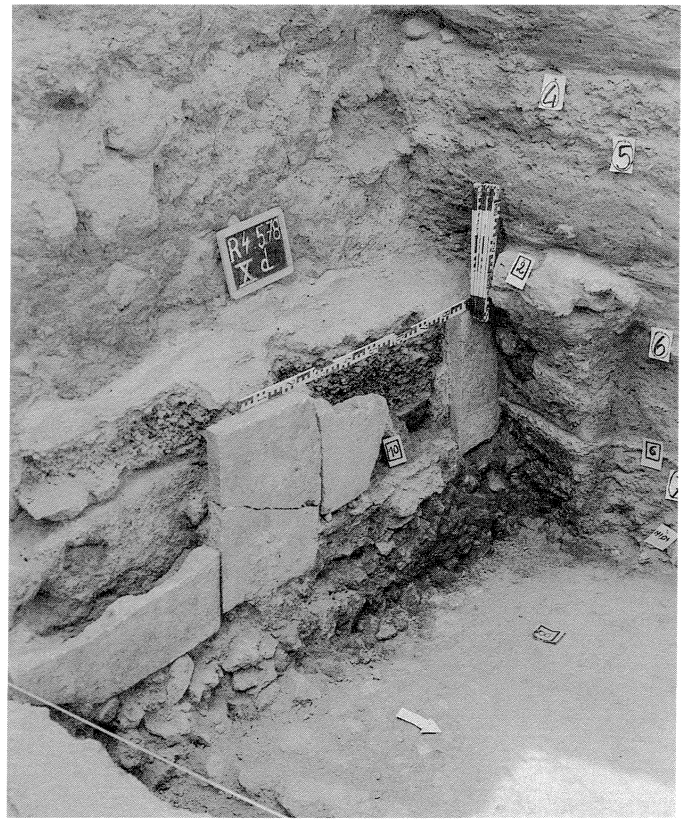


24. Carré Xd, un pilier de la salle de prière. Au fond, le pilier du carré Xa.

AnIsl 32 (1998), p. 177-217 Marie-Odile Rousset
La mosquée de Raḥba.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net



25. Sondage Xc,
le *miḥrāb* et le sol '9' (phase IV).



26. Carré Xd, plaquage de dalles de marbre contre le mur sud de la salle de prière, phase IV.

AnIsl 32 (1998), p. 177-217 Marie-Odile Rousset
La mosquée de Raḥba.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net